monde & vie

NUMÉRO 965 / JANVIER 2019 / 4,20 €

Dialogue sous haute tension

Macron face aux Français

Entretiens inédits
avec Emmanuelle Gave
& Ingrid Riocreux

Barbarin : Un cardinal sur la sellette

Vers la communautarisation de l'islam

Bulletin d'abonnement à monde&vie

Monde&Vie examine chaque mois l'actualité française et internationale avec un regard chrétien et français. Car la chrétienté ce n'est pas hier ou demain, c'est aujourd'hui. Sans nostalgie, sans idéalisme, sans esprit partisan (ni esprit de chapelle !), *Monde&Vie* témoigne de l'attachement des catholiques français pour leur pays, de leur volonté et de leur capacité politique à construire leur société dans un monde ouvert, complexe et passionnant, où la voix de la France et la voix de la chrétienté doivent se faire entendre, sans caricature. La rédaction, dirigée par l'abbé de Tanoüarn, analyse, décrypte, argumente, propose et permet de rencontrer, avec ses nombreux grands entretiens, ceux qui pensent notre monde et notre bien commun.

Monde&Vie paraît toutes les trois semaines

- ❏ Métropole : . . . . . 70€
- ❏ 6 mois : . . . . . 42€
- ❏ DOM-TOM, Étranger : . . . . . 90 €
- ❏ Abonnement Amitié : . . . . . 80 €
- ❏ Abonnement Soutien : . . (à partir de) 100 €
- ❏ Étudiants, Religieux : . . . . . .45 €

Nom : . . . . . .

Prénom : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Code Postal : . . . . . .

Monde&Vie, 15 rue d'Estrées, 75007 PARIS

France, étranger, chèque bancaire, postal, virement ou mandat à l'ordre de : Monde&Vie, La Poste SCE 31 557 30 G
Virement étranger : LA BANQUE POSTALE • IBAN : FR94 2004 1010 1231 5573 0G03 376 • BIC : PSSTFRPPSCE

SOMMAIRE

p.13

Les médias ne sont pas des courtisans, ce sont des charognards

p.22

L'essentiel dans notre vie est notre itinéraire spirituel

p.8

Macron prend les gens pour des moins que rien. Je pense que le peuple l'emmerde…

4. **ÉDITO** La France à la casse

POLITIQUE
5. La politique sous l'œil de… Bernard
6 • Jouano : symptôme de la crise politique

DOSSIER
7. MACRON FACE AUX FRANÇAIS
8 • Macron un libéral à l'américaine
Entretien avec Emmanuelle Gave
10 • Macron / GJ : violence pour violence
11 • Les mots qui l'ont tué
12 • La chute de Jupiter
13 • Quand les médias sont le pouvoir
Entretien avec Ingrid Riocreux

SOCIÉTÉ
14. Vers la communautarisation de l'islam
15 • Macron et les trois vaches sacrées

16. **INTERNATIONAL**
L'euro a 20 ans
17 • Du retrait américain de Syrie

18. **RELIGION**
Contre la nouvelle liturgie
19 • Requiem pour Ecclesia Dei
20 • Un évêque rallume la guerre liturgique
21 • Irlande, ralliée à la culture de mort

22. **DIALOGUE**
avec Xavier Accart

24. **CULTURE** Musée des Arts décoratifs
26 • HISTOIRE : Louis-Philippe
28 • LIVRES / CINÉMA
30 • DANS LA DENTELLE OU PAS

31. **Carton** Un cardinal sur la sellette

monde&vie Bimensuel publié par la SARL d'Exploitation du Journal Monde&Vie
15 rue d'Estrées, 75007 PARIS • www.monde-vie.com • Tél. : 09 62 53 57 98 • mondeetvie@gmail.com

Directeur de la publication : Jean-Marie Molitor
Rédacteur en chef : Guillaume de Tanoüarn
Secrétaire de rédaction : Élise Canavesio
Éditorialiste : Éric Letty

RÉDACTEURS
Politique : Hervé Bizien, Gabrielle Cluzel, Alain Hasso, Richard Dalleau, Hugues Dalric, Jacques Cognerais, Hubert Champrun.
Religion : Jeanne Smits, Marie d'Armagnac, Claire Thomas.
Société : Jeanne Smits, Richard Dalleau, Marie de L'Isle, Manuel Calambra, François Hoffman.
Arts, lettres et Histoire : Richard de Seze, Joël Prieur, François La Choüe, Gabrielle Cluzel, Christophe Mahieu.

S.A.R.L. au capital de 24 320 €. RC Paris B 784 591 117. Code HAPPE : 221 E • Comm. Par. N°1218 K 83969. ISSN : N°0335-3788.
Imprimé par RPN – 94401 Vitry sur Seine. Dépôt légal 1er trimestre 20198.
(Photos : Fotolia, Minute, Sipa, autres mentionnées ou DR).

La France à la casse

Eric Letty
Éditorialiste

La vraie violence n'est pas celle qui fait le plus de bruit, pas plus que la vraie casse n'est la plus spectaculaire. Les médias du système, critiqués avec raison par les Gilets jaunes, insistent sur les incendies, les pillages et les affrontements pour discréditer le mouvement de révolte populaire. Leur indignation fait sourire.

La Ve République serait en danger parce que des voitures ont brûlé dans Paris, que des magasins ont été saccagés et des policiers molestés. C'est regrettable, en effet ; mais voilà des années que des centaines de voitures flambent les soirs de Saint-Sylvestre et que des boutiques sont mises à sac à la fin de toutes sortes de manifestations (en général, par les mêmes individus issus de certains « quartiers » de banlieue, que l'on voit survenir en fin de journée – sans gilets jaunes), sans provoquer le même émoi. Des années aussi que les anciens de 68 cultivent la nostalgie du bon vieux temps où ces enfants gâtés de la bourgeoisie parisienne lançaient pavés et cocktails molotov sur les flics en criant « Vive la Révolution ».

> « Le vrai désordre n'est pas celui qui est dans la rue, mais celui qui est dans les têtes de nos "élites" »

Nos commentateurs télévisés ont-ils la mémoire si courte ? Ont-ils oublié aussi que cette République, qu'ils vénèrent aujourd'hui comme l'icône de l'Ordre, est née dans des flots de sang ? Et que la Cinquième du nom fut créée à la faveur d'un coup d'État, après la prise du Gouvernement Général à Alger, qui valait bien le ministère de l'insignifiant Griveaux ?

Il semble qu'il y ait les bonnes insurrections et les mauvaises. Les bonnes sont celles qui ont été consacrées par le temps et s'inscrivent dans le sens de l'Histoire telle que la conçoivent les intellectuels et journalistes politiquement corrects. Les mauvaises sont les autres. C'est pourquoi les intellectuels, journalistes et ministres, comme messieurs Castaner, Griveaux (encore) et Darmanin, frappés d'une curieuse forme de daltonisme, veulent à tout prix peindre en brun les gilets jaunes. Et l'on entend avec quelque amusement le vieux Cohn-Bendit, qui a fait sa carrière sur un sourire narquois éclos sous le nez d'un flic, s'indigner que l'on puisse participer à des manifestations non déclarées ; ou Romain Goupil, ancien militant trotskiste connu pour avoir réalisé un film à la gloire des casseurs de la Ligue communiste révolutionnaire, aujourd'hui reconverti en bourgeois pépère et prospère, s'effarer que l'on puisse désobéir au gouvernement. Voyez-vous ça, mon bon !

Voilà pourtant un demi-siècle que tous ces gens qui feignent de découvrir les beautés de l'ordre se vautrent dans leur désordre. J'y inclus Macron, quoique plus jeune, car il en est l'héritier. Toute sa vie, y compris sentimentale, le montre. L'unique différence avec les précédents, c'est que lui n'a pas eu, comme eux, à se réconcilier avec l'Argent, n'ayant connu que l'époque où la Gauche et la Finance communiaient déjà au même matérialisme.

Le vrai désordre n'est pas celui qui est dans la rue, mais celui qui est dans les têtes de nos "élites". Les casses les plus dangereuses sont celle de la classe moyenne, qui approfondit la fracture entre deux France, et celle du pays lui-même, dont ceux qui ont mission de le protéger, à commencer par le président de la République, s'acharnent à brader la souveraineté.

Emmanuel Macron et ses ministres, en soufflant sur les braises de la colère populaire, font le pari que l'anarchie apparente de la rue leur ralliera les gogos convaincus que l'ordre est celui que tente de défendre la police. Mais cet ordre-là est celui de l'escalier du lupanar que décrivait Bernanos. La boule de cuivre est astiquée, les marches bien cirées, mais mieux vaut ne pas voir ce qui se passe dans les étages.//

La politique… sous l'œil de Bernard

// Par Guillaume Bernard ///

Les incohérences du système

L'année 2019 a commencé très fort. Les incohérences du système s'accumulent. Avec la mise en place du prélèvement à la source, les entreprises récoltent désormais l'impôt tandis que la puissance publique n'a sans doute jamais distribué autant de revenus. On marche sur la tête. Mais, ce n'est pas tout. La philosophie politique est en passe de faire d'immenses progrès. Pardon pour l'ironie, mais il vaut mieux sans doute en rire.

Pour tenter de sortir de la crise des Gilets jaunes, le président de la République a annoncé l'organisation d'un « grand débat national » permettant aux Français (du moins ceux qui seront tirés au sort) de s'exprimer et de faire remonter les plaintes, remontrances et propositions du pays. Mais attention, Benjamin Griveaux et Marlène Schiappa ont immédiatement mis des limites à cet exercice : il y a des sujets qui ne seront pas *« sur la table »* et des *« lignes rouges »* qui ne devront pas être franchies. Autrement dit, il est des questions dont le peuple n'a pas le droit de débattre, il est des positions qu'il lui est interdit d'adopter, en particulier revenir sur les supposées avancées sociétales comme la dépénalisation de l'avortement ou l'abolition de la peine de mort. On est bien loin des cahiers de doléances librement rédigés par les Français lors des États généraux de l'ancienne France.

Dans ces conditions, le prétendu « grand débat national » ne sera qu'une mascarade. Il était supposé contribuer à apaiser les tensions entre le peuple et les élus, panser les blessures de l'incompréhension et permettre de réintroduire de la confiance. Pour l'heure, l'objectif est plus que manqué et rien ne permet d'envisager qu'il en sera autrement dans les prochaines semaines. Il apparait de manière flagrante que les dés sont pipés : l'Exécutif fixe les règles du jeu et va désigner ceux qui auront le droit de parler ; encore un peu, et il va donner la liste des réponses acceptables aux questions qu'il aura lui-même posées.

La nouvelle peur des bien-pensants

Les deux ministres n'ont vraisemblablement pas fait exprès de mettre de l'huile sur le feu. Mais, c'est peut-être plus révélateur encore que s'ils l'avaient fait délibérément. Ils ont sincèrement exprimé ce que pense l'essentiel de la classe politique : la démocratie n'est acceptable qu'à la condition que le peuple soit idéologiquement docile. Car sinon, le régime peut et doit se passer du peuple rabaissé au niveau de la populace. L'élite doit faire son « salut » envers et contre tout, y compris contre le peuple lui-même quand il se révèle n'être pas suffisamment « éclairé ». Le kratos confié (en partie) au demos, c'est tant que celui-ci obéit aux préceptes et autres pétitions de principe de ses maîtres.

C'est pourquoi les politiques professionnels admettent la démocratie représentative mais rejettent avec effroi la démocratie directe. L'idée que le peuple puisse, par le biais d'un référendum d'initiative populaire, s'autosaisir d'une question pour la trancher les met en transe. Outre le mépris de classe, cela s'explique parce que le personnel politique perdrait, dès lors, le monopole de l'initiative en matière normative et que le débat public pourrait s'organiser en dehors des partis, voire contre eux. Mieux. Ils sont pris de nausée quand le mandat impératif est évoqué : car celui-ci offre la possibilité pour les électeurs de démettre un élu ayant violé ses engagements électoraux. Il est certain que nos politiciens s'inscrivent, là, dans l'héritage de la Révolution qui a imposé (dès la constitution de 1791) le mandat représentatif. Les députés aux États généraux de 1789 n'avaient-ils pas jeté aux orties les procurations dont ils étaient munis et s'étaient, contre toute directive de leurs commettants, auto-proclamés assemblée nationale quelques semaines à peine après leur réunion…

La peur bourgeoise du désordre

En mettant en avant la démocratie directe, les Gilets jaunes ont démasqué la classe politique et révélé au grand jour son hypocrisie. Le rétropédalage de certains politiciens ayant soutenu le mouvement à ses débuts (parce qu'ils espéraient tirer profit de la contestation de Macron) mais se retirant, ensuite, sur la pointe des pieds une fois constaté que l'essentiel des Gilets jaunes n'avaient pas l'intention de se laisser embrigader, est significatif de ce que, même dans l'opposition, même contestataires, les partis défendent avant tout leurs intérêts de boutique.

Mais, la revendication du référendum d'initiative populaire (en tout domaine) illustre aussi, et peut-être surtout, que derrière la jacquerie fiscale couvait une profonde crise politique. Car la démocratie directe pourrait être, « en même temps », la soupape de sécurité du régime et ce qui pourrait l'ébranler voire y mettre fin (le référendum pouvant être, *a priori*, aussi bien législatif que constituant). Voilà la cause de la nouvelle grande peur des bien-pensants : non, leur système n'est pas définitivement pérenne ; non, la doxa qu'ils ont tenté d'imposer n'a pas entièrement conquis les esprits.

Pour se prémunir contre la transformation ou le renversement du régime, ses partisans, acculés, essaient d'instrumentaliser la peur (« bourgeoise ») du désordre : Emmanuel Macron a dénoncé (à l'occasion de ses vœux du 31 décembre) la *« colère »* de la *« foule haineuse »*. Pour eux, l'ordre, ce n'est pas l'harmonie sociale, la juste répartition des choses (honneurs, fonctions et biens), c'est l'ordre établi. Ils se complaisent dans l'ordre pour l'ordre, l'autorité pour l'autorité ; autrement dit, un ordre indépendant de la justice, une autorité détachée de la vérité. Ils feignent de ne pas comprendre qu'un ordre injuste est un désordre, qu'une autorité corrompue est tyrannique. À l'inverse, les Gilets jaunes sont de ces mouvements qui, sans (peut-être) en avoir conscience ni l'exprimer (encore) explicitement, rappellent qu'il y a la légitimité au-dessus de la légalité. //

Jouano : le symptôme de la crise politique

LE GOUVERNEMENT DONNAIT LE CHANGE PAR SA MORGUE CONTINUELLE. IL APPARAÎT AUJOURD'HUI TOTALEMENT DÉPASSÉ PAR L'AMPLEUR DES ENJEUX, TOUT JUSTE CAPABLE DE RÉPÉTER QU'IL EST AUX AFFAIRES. DÉCIDÉMENT L'IDÉOLOGIE PROGRESSISTE D'EN MARCHE NE FAIT PAS LE POIDS FACE AU CHOC EN RETOUR DE LA RÉALITÉ FRANÇAISE.

/// Par Alain Hasso

La marge de manœuvre d'Emmanuel Macron est extrêmement restreinte. En soi, comme nous le disions dans le précédent numéro, il ne peut retrouver sa légitimité perdue qu'en ayant recours aux urnes. Et en même temps il est clair que les urnes lui donneront tort. Il lui reste donc seulement à miser sur ce Grand débat avec les Français pour montrer que le « président des riches » n'a pas totalement rompu avec son peuple.

Pour organiser ce grand débat, le Président a voulu faire appel à une structure qui existait déjà, la Commission National du Débat Public, dirigée par la sarkozyste Chantal Jouanno, ancienne ministre des Sports du petit Nicolas. Pain bénit pour Macron. De quoi montrer son objectivité, sa volonté de faire en sorte que le peuple s'exprime vraiment au-delà des partis. Est-ce parce que ladite Chantal Jouanno en a trop fait, en insistant de son côté dans une note sur la nécessaire indépendance de la Commission qu'elle préside par rapport à Jupiter ? En tout cas le montant de la rémunération de l'ex-ministre a fuité, et cela d'abord dans une revue proche de l'Élysée, le A. Le signal a été suffisamment fort pour que Chantal Jouanno jette l'éponge immédiatement. 14 700 euros par mois pour animer ce comité Théodule du débat au sein de la société française, un tel niveau de rémunération est trop élevé pour que *« les conditions de sérénité nécessaires à ce débat »* soient réunies.

Bien entendu ce refus d'obstacle n'empêche pas Chantal Jouanno de se maintenir à la tête de la CNDP, alors même qu'elle ne dirigera pas le débat national. À soi toute seule, cette affaire marque le caractère profondément inadapté de la haute fonction publique et de l'énarchie française, grande consommatrice de tous les fromages de l'État, mais incapable d'une véritable action politique quand c'est nécessaire.

Il faut savoir par ailleurs, que la CNDP n'est pas une organisation unique en son genre : il existe en France 26 autorités administratives indépendantes et 443 Hauts conseils et observatoires en tous genres. Autant de placards dorés pour hauts fonctionnaires payés grassement à ne rien faire ! Voilà des économies en perspective pour un gouvernement réaliste ! Quand on jette un œil sur les Cahiers de Doléances, ouverts aujourd'hui spontanément, dans une mairie sur huit en France, Chantal Jouanno a eu bien raison de démissionner ; on lit dans tel d'entre eux : *« Les hauts fonctionnaires, les élus nationaux et les corps intermédiaires sont des privilégiés »*. Traduction : des gens qui n'ont pas intérêt à ce que leur monde change, des gens de la part desquels on ne peut pas imaginer une réforme du système, *« des dirigeants qui ne représentent pas le peuple »*.

À l'heure qu'il est, le remplaçant de Chantal Jouanno n'a pas été désigné, mais c'est un peu la quadrature du cercle de trouver quelqu'un qui soit à la fois officiellement un représentant de l'État et qui, en même temps, puisse entendre la volonté de changement des GJ, sans avoir l'air de censurer ce que la classe dirigeante ne veut pas réformer. Emmanuel Macron, quant à lui, a absolument besoin d'une nouvelle onction populaire, s'il veut continuer à mettre en œuvre un programme quel qu'il soit. Il a choisi le moyen du débat (le moins couteux en termes de risques politiques) pour rejoindre le peuple. Il n'est pas sûr qu'il ait fait le bon choix, tant ce débat s'avère difficile à mettre en place et surtout paraît censuré à l'avance, par exemple sur une question aussi fondamentale dans le malaise français que le chaos migratoire, dont il est dit qu'on ne l'abordera pas, puis qu'on l'abordera, puis qu'on ne l'abordera pas.

Il faut bien comprendre que l'insécurité culturelle est une donnée fondamentale dans le soulèvement des Gilets jaunes, même si elle reste souvent plus ou moins consciente. Les journalistes parlent de jacquerie pour se rassurer et chacun fait semblant de croire que le malaise se trouve dans les taxes. La réalité est beaucoup plus sombre et beaucoup plus complexe. Il ne s'agit pas seulement d'éviter que les laissés pour compte de la mondialisation soient trop nombreux, en donnant quelques subventions aux présumés nécessiteux prioritaires. Il faut que chacun puisse vivre de son travail au sein d'un peuple fier de lui-même. Dans *La Vie*, dix-neuf intellectuels catholiques en appellent à un nouveau catholicisme social. En réalité, c'est un nouveau pacte social sur lequel il importe de réfléchir, un pacte qui donne à chacun sa chance dans son pays. Il ne s'agit pas d'augmenter la part de gâteau pour les classes les plus défavorisées, mais de faire en sorte que chacun reçoive le fruit de son travail, et en vive dans une société culturellement harmonieuse. Nous sommes le 10 janvier. Le Débat devrait commencer le 15, mais pour l'instant personne ne se présente pour en prendre la responsabilité : chacun se repasse la patate chaude comme si tous étaient conscients de l'énormité des enjeux et de la disproportion entre ce débat, tronqué par le Parti au pouvoir, et les nécessités dans lesquelles se trouve une population que l'on a voulu trop longtemps ignorer. ///

Macron face aux Français

Si l'on veut mettre hors d'état de nuire la machine à perdre du pouvoir d'achat, ce ne sont pas trois mesurettes (100 balles et un Mars) qui vont nous y aider. Il faut changer de système ! C'est-à-dire qu'il faut **accepter de mettre en cause les vaches sacrées** qui absorbent l'essentiel du budget français. Il faut baisser efficacement la dépense publique en diminuant le budget européen, le budget immigration. Accessoirement il faut cesser de faire croître le nombre des fonctionnaires et faire payer les GAFAM, Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft qui ne paient pas d'impôts. En lieu de quoi, Macron nous propose encore et toujours de faire payer les classes moyennes pour toujours moins de service public efficace (fermetures des postes de police, des hôpitaux et des écoles dans la France périphérique).

Il faudrait être capable de **mettre en cause les bases du désordre établi**. Voilà ce que disent et ce que veulent les Gilets jaunes, au-delà des casseurs et des raclures qui, inévitablement, se sont joints au mouvement.

Il n'y a qu'une seule certitude face à l'ampleur d'une telle tâche : la vacance du siège. Emmanuel Macron gagnera du temps peut-être, mais ne sera pas l'homme de la situation. Il le sait maintenant, et retarde ou reporte toute décision, car, au profond du désamour, à force de petites phrases maladroites, sa légitimité à prendre une vraie mesure, quelle qu'elle soit, n'existe plus. Ne reste plus, en guise d'unité française vivante que le tamtam tribal de la Radio-télé, qui fait l'information… **Tant qu'il y aura des *news*, on pourra toujours faire semblant d'exister.** //

Emmanuelle Gave

est avocate. Fille de Charles Gave, l'économiste bien connu, elle est à l'origine de l'Institut des libertés, qui diffuse la pensée de son père. Libérale, elle comprend les Gilets jaunes et critique son homonyme Emmanuel Macron, pourtant réputé lui-même libéral. Elle vient d'annoncer sa participation à la liste de Nicolas Dupont-Aignan pour les élections européennes de 2019. Sa contribution au débat politique s'annonce d'ores et déjà de grande qualité. Jugez-en.

ENTRETIEN avec l'abbé G. de Tanoüarn

Macron, un libéral à l'américaine

Alors ça y est : vous vous lancez en politique ?

C'est effectivement la première fois qu'avec Nicolas Dupont Aignan, je me lance dans la politique, sur le terrain. Cette décision est radicale. Mes deux filles ont seize et dix-sept ans, il faut que je les laisse voler de leurs propres ailes, elles n'ont plus besoin de moi. Je ne suis pas du tout une politicienne professionnelle, je viens de la vie civile. Mon envie en politique, c'est de représenter les gens normaux. Je viens d'une famille de serviteurs de l'État. Je veux être au service des gens, avec le pragmatisme d'une femme et les solutions que j'ai acquises par mon éducation libérale. Par ailleurs, le moment est particulier : nous sommes à un tournant de l'histoire politique du pays, après avoir assisté à la captation judiciaire de François Fillon et à la montée artificielle de Macron.

Captation judiciaire, qu'entendez-vous par là ?

Avec ce Parquet National Financier, créé par François Hollande et qui ne dépend de personne, on s'oriente vers un certain gouvernement des juges, qui pour l'instant ne s'en est pris, il faut bien le constater, qu'à l'Opposition. Je ne suis pas une *afficionada* de Marine Le Pen, mais la manière dont, par décision de justice, deux millions d'euros alloués au Rassemblement national, ont été captés à la source, de façon préventive, avant tout jugement, cela relève clairement de la persécution politique. Il est toujours dangereux d'imaginer de telles juridictions, qui, qu'on le veuille ou non, fonctionnent comme des juridictions d'exception, en maîtrisant souverainement le temps de leur intervention.

Et que pensez-vous rétrospectivement de l'ascension d'Emmanuel Macron ?

Elle provient de la volonté d'un petit milieu d'oints du Seigneur, qui se sont choisis un champion à qui ils ont fait porter leurs couleurs. C'est la première fois qu'un président de la République est élu sans aucun mandat électoral. C'est un pur apparatchik. On a remplacé des énarques de 60 ans par un énarque de 40 ans, qui, depuis le début de son mandat apparaît souvent comme un ama-

teur, en jouant d'une surcommunication (comme dans l'affaire des Gilets jaunes), en prenant des poses, en cultivant un maquillage facile, qui s'efface à la première occasion. Regardez l'un des derniers épisodes : il devait aller skier dans les Pyrénées, on le retrouve à Saint-Tropez, il n'a pas pu s'en empêcher. Ce qui est très frappant, c'est que malgré sa soi-disant pensée complexe ou peut-être à cause d'elle, parce qu'il ne sait pas choisir, il n'a aucune vision et il compense cette absence de vision par une morgue invraisemblable, une fatuité qu'avaient déjà remarqué les députés présents pour le vote des lois Macron et El Khomri, sous François Hollande. Il prend les gens pour des moins que rien. Je crois que le peuple l'emmerde… Regardez ses vœux : il a dit : *« Je veux la vérité »* et lui-même ne sait qu'entretenir le flou de l'affaire Benalla qui redémarre. *« Je veux le respect »*. Il ne respecte pas les Gilets jaunes, embastillant Eric Drouet sans motif légal et laissant se dérouler 800 gardes à vue, sans que ces 800 GAV ne débouchent sur une seule condamnation. Le régime du respect dont se vante notre Président est en réalité le régime de l'arbitraire dans de telles circonstances. En tant que mère de famille, j'ai été habituée à une vertu : l'exemplarité. En lieu et place, avec Emmanuel Macron, on a un système qui est aujourd'hui ce que Versailles représentait au moment où se déclenche la Révolution française.

Vous parliez à l'instant de votre éducation libérale… Vous faites allusion au rôle que vous jouez depuis plusieurs années auprès de votre père, Charles Gave, que nous avons reçu plusieurs fois ici à *Monde&Vie*. Vous êtes par exemple à l'origine de l'Institut des libertés ?

Disons que ma première formation est juridique ; j'ai souhaité me donner ensuite cette éducation libérale, dans une acception humaniste, avec des analystes du passé comme Frédéric Bastiat, Alexis de Tocqueville ou Jean-Baptiste Say. Plus précisément aujourd'hui je suis monétariste de l'école de Milton Friedman et des Chicago boys. Friedman n'est pas mon dieu, mais il dit des choses très bien et d'abord cette intuition de bon sens qu'il martèle : la croissance vient des entrepreneurs. Ils prennent des risques, c'est leur métier. Il faut les laisser travailler. Cela suppose d'empêcher la captation fiscale, pour que les entrepreneurs soient rémunérés à hauteur des dits risques. Cela suppose aussi que l'on ne pratique pas ce que Keynes appelle l'euthanasie du rentier, quand, dans un système donné, les petits épargnants se retrouvent avec des taux d'intérêts tellement bas que cela ne vaut plus la peine de mettre de côté quoi que ce soit. L'épargne n'est plus rétribuée, c'est la mort du petit épargnant. Mais, en même temps, ne nous leurrons pas, cela fait les affaires des très gros qui peuvent se permettre toutes les spéculations, Ils empruntent sans intérêt et vivent de leurs dettes, en rachetant leurs concurrents. L'un des spécialistes de ce système est Patrick Drahi, le patron de SFR qu'a tant aidé M. Macron et qui littéralement vit d'une dette de 50 milliards d'euros. C'est ce que l'on appelle le capitalisme de connivence : j'emprunte sans intérêts grâce à mes amis et je deviens un homme important que l'on respecte à hauteur de sa dette. Évidemment pour raisonner de cette façon, il faut être dans le très haut du panier.

Avec cette finesse d'analyse, vous vous voyez au moins ministre de l'Économie ?

Alors écoutez, je suis peut-être une politique différente des autres, mais je n'ai pas du tout la prétention de penser que je saurais mieux gérer l'économie. Il faut des lois bien sûr, mais l'État stratège, cela n'a jamais fonctionné. Les plans de relance se sont effondrés les uns après les autres comme des châteaux de cartes. Les politiques qui croient faire de l'économie ne savent rien. Qu'ils laissent donc travailler les gens qui savent, les entrepreneurs. Il y a une violence légitime de l'État, elle doit exister, mais elle doit aussi rester d'ordre exceptionnel et toujours par délégation du peuple. C'est le problème que j'ai avec l'Europe, qui est une civilisation, mais qui n'est pas un peuple et qui ne peut pas être une économie.

Je comprends que votre vision du libéralisme n'a rien à voir avec les pratiques de M. Macron… ni avec son européisme.

Emmanuel Macron n'est pas un libéral à la française, mais à l'américaine « a liberal », un homme de gauche, un social-démocrate qui pratique le capitalisme de connivence, connivence pour les hommes de Davos et connivence par les hommes de Davos (qui sont les mêmes que ceux de Bruxelles). Leur idée c'est d'arriver à un monde sans nature où tout serait contractualisé. Il faut déstructurer ou comme on dit déconstruire nos lois et nos sociétés. Ces hommes de Davos rencontrent une double convergence, avec les anciens trotskistes d'une part ; de Jospin à Taubira, ils ont la même ambition déconstructrice, et convergence avec les écolos d'autre part, qui, eux aussi, se sont donné pour mission de reformater notre société. C'est l'image que donne aujourd'hui le Canada sous la houlette de Justin Trudeau, le « liberal », en fait un social-démocrate imbu de ce nouvel idéal déconstructeur. Cette nouvelle mentalité destructrice est particulièrement sensible dans les questions liées aux genres masculin et féminin et aux nouveaux genres, en particulier le genre indifférent. Au Canada, désormais, je dois respecter le genre indifférent. Je vois une fille mais, si je suis informée que je dois à son sujet, employer les nouveaux pronoms indifférents, je commettrais *« un crime de haine »*, sévèrement puni par la loi, si je m'abstenais de le faire. Une réalité aussi naturelle que le sexe devient un objet de contrat. Il n'y a plus de vrai ou de faux. L'individu peut faire plier toute réalité à sa guise. Mais surtout, on reconstruit un bien et un mal à travers ce prisme, tout redevient moral, il y a les gentils (qui acceptent ce contractualisme universel) et les méchants (ceux qui le refusent). On est gouverné selon cette nouvelle idée du bien et du mal.

Pourquoi vous engager avec Nicolas Dupont-Aignan ? Croyez-vous encore dans ce serpent de mer qu'est l'union des droites ?

En m'engageant à Debout la France, je montre que je crois plus en l'homme que dans le Parti. Comme on dit en anglais, NDA est *« un homme qui a mis ses pieds là où sa bouche était »*. Il a montré qu'il voulait l'union des droites en tendant la main à MLP. Il lui a fallu braver l'establishment politique pour faire cela. Comme l'a montré son attitude avec les GJ, il croit au peuple, il prend les intérêts de la France à cœur. Avec lui on économise les pensées d'appareil au profit d'impulsions authentiques, on est dans les commandos fusiliers marins plutôt que dans l'armée de terre. Il est vrai que les gens de droite ne sont pas d'accord sur tout. Bruno North du CNIP ou Jean-Frédéric Poisson, du PCD, tous deux participant aux amoureux de la France n'ont pas les mêmes idées sur tout. En tout cas, il y a un sujet sur lequel les droites sont toutes d'accord, jusqu'à Laurent Wauquiez, un sujet sur lequel nous faisons bloc avec Nicolas Dupont- Aignan, parce que nous sommes à la veille d'une nouvelle bataille de Constantinople, c'est de reprendre nos frontières. Nous pouvons faire l'union des droites et nous devons la faire contre le Pacte de Marrakech. //

Macron et les GJ : ce sera violence pour violence

LA TRÊVE DES CONFISEURS, LES PETITS CADEAUX, LES FLASH-BALL ET LES ARRESTATIONS PRÉVENTIVES N'AURONT PAS EU RAISON DES GILETS JAUNES. LE MOUVEMENT EST REPARTI DE PLUS BELLE MAIS JAMAIS LA RÉPRESSION D'UN MOUVEMENT SOCIAL N'A ÉTÉ AUSSI FORTE… Par Richard Dalleau

80 000 policiers et gendarmes mobilisés le 12 janvier pour l'acte VIII, alors que le décompte officiel des Gilets jaunes (GJ) lors de l'Acte VII faisait état de 50 000 manifestants : les chiffres annoncés par Édouard Philippe au 20 h de TF1, le 7 janvier dernier, feraient presque sourire. Avec un ratio de 1,6 policier par manifestant : 1/ le gouvernement se moque des Français quant à la réelle mobilisation des GJ. 2/ il montre que le mouvement lui fait plus que jamais peur. 3/ il compte durcir encore la répression. Ne cherchez pas la bonne réponse, vous pouvez cocher les trois hypothèses en même temps.

« Ce n'est pas ceux qui remettent en cause les institutions qui auront le dernier mot », a donc martelé le Premier ministre. Les *« foules haineuses »* que Macron évoquait lors de ses vœux, celles qui *« s'en prennent aux élus, aux forces de l'ordre, aux journalistes, aux juifs, aux étrangers, aux homosexuels »*, n'ont qu'à bien se tenir. Elles subiront non seulement les amalgames les plus grossiers, ceux-là mêmes que le pouvoir interdit quand il s'agit de djihadistes ou de racailles, mais surtout une répression à la mesure de la crainte qu'elles inspirent.

Il faut dire que l'Acte VII du 5 janvier a cueilli à froid un pouvoir qui pensait que la répression, l'enfumage des mesures annoncées par le Roitelet-soleil – le *« 100 balles et un Mars »* que nous évoquions dans notre dernier numéro et le grand débat, dont le gouvernement a déjà expliqué à coups de *« lignes rouges »* qu'il ne servira à rien – et les fêtes de Noël auraient raison de la volonté des GJ.

Las ! La mobilisation fut au rendez-vous en province et à Paris, avec son lot d'images fortes, comme ce boxeur faisant reculer les CRS à Paris ou ces GJ hilares s'emparant d'un chariot élévateur pour défoncer le portail du ministère de Benjamin Griveaux. Tellement surpris de leur exploit, les pieds nickelés n'oseront pas pénétrer dans la cour, hormis l'un d'eux, qui a cassé un pare-brise avant de s'enfuir… pendant que Griveaux faisait de même côté jardin. Encore blême, le porte-parole du gouvernement expliquait plus tard que ce n'était pas lui qui avait été *« attaqué »*, mais *« la République, les Institutions, la forme démocratique du gouvernement »*. Une obsession chez celui qui dépeignait déjà les GJ le 4 janvier dernier comme *« un mouvement d'agitateurs qui veulent l'insurrection et renverser le gouvernement »*.

JG et hooligans, même traitement

Cette crainte, que partage toute la macronie, explique les brutalités inouïes à l'encontre des GJ. Depuis le début du mouvement, on dénombre plus de 2000 blessés et mutilés – comme dans « mutilés de guerre », gueules cassées, énucléées, mains arrachées… –, pour, il est vrai, un millier de policiers blessés. Si 11 morts sont à déplorer, une seule est du fait – accidentel – des forces de l'ordre. Mais pour combien de temps ? *« À l'ultra-violence, nous opposerons l'ultra-fermeté »*, avertissait Christophe Castaner le 7 janvier. Après les tirs tendus de flash-ball et de grenades, le 9 mm, comment manifester davantage d'ultra-fermeté ?

La Justice n'est pas en reste, avec 216 personnes incarcérées entre le 17 novembre et le 17 décembre, sur les 4570 placées en garde à vue, dont 1567 à Paris. 697 comparutions immédiates ont déjà eu lieu.

Des chiffres officiels record pour un mouvement social, qui grimpent déjà à 5 600 gardes à vue et 1 000 condamnations au 7 janvier, selon Édouard Philippe… Les deux arrestations d'Éric Drouet, dont la dernière alors qu'il allait déposer des fleurs sur les Champs-Élysées en hommage aux GJ blessés lors des manifs, ont fait de cette figure du mouvement un symbole de la répression politique.

Mais le record n'attend que d'être battu. En effet, le gouvernement profite de la situation pour sortir des cartons un projet de loi – en préparation depuis plusieurs mois – durcissant le maintien de l'ordre des manifestations. Au programme : renforcement des sanctions contre les *« casseurs »* (avec toute discrétion pour définir ce terme) et *« ceux qui participent à des manifestations non déclarées »*. Sur le modèle des lois anti-hooligans, elle prévoit la création d'un fichier des agitateurs qui seraient interdits de manif ou encore un délit de port de cagoule. Les arrestations préventives auront alors trouvé leur justification juridique. Si on a hâte que de telles mesures soient appliquées dans les banlieues chaudes, on sourit en pensant aux cris d'orfraie que pousseraient Macron et sa clique si elles étaient prises en Russie, par exemple.

En attendant, les Gilets jaunes restent plus que jamais mobilisés et hormis les revendications de pouvoir d'achat, ces *« factieux »*, ces *« séditieux »* s'entendent sur une mesure : le referendum d'initiative citoyenne.

Macron : les mots qui l'ont tué

JAMAIS UN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE N'AVAIT OSÉ TENIR AUTANT DE PROPOS QUI CLIVENT. LES PIQUES SE SONT RETOURNÉES CONTRE LEUR TROP LÉGER INVENTEUR, QUI A SIMPLEMENT OUBLIÉ QUE LA POLITIQUE EST AUSSI UNE HISTOIRE D'AMOUR… ET DE HAINE. /// Par François Hoffman

Les phrases-chocs de Macron, on les a entendues dès la campagne présidentielle du jeune technocrate aux dents longues. Parfois passées médiatiquement sous silence, elles ont quand même révélé les faiblesses d'un candidat adoubé par un système déliquescent. C'était en février 2017, alors que le « navire » Fillon coulait, Macron affirme : *« Il n'y a pas de culture française. Il y a une culture en France. Elle est diverse »*. Deux semaines plus tard, il renouvellera ces propos à Londres, ajoutant qu'il n'a jamais vu l'« art français »… Pas besoin d'être sur les terres de la Perfide Albion pour se lancer dans l'autodénigrement du pays. En Algérie, le jeune candidat se permet d'aborder le passé colonial français. Sans précaution. Avec sa haine du passé français : *« La colonisation fait partie de l'histoire française. C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie. »* Comment affirmer que la colonisation fait partie de l'Histoire de France tout en insinuant qu'elle sent fortement le génocide ? Macron se lançait là dans un de ses procédés favorits : établir un clivage entre les Français, les bons qui sont les gentils et les méchants, qui sont des moins que rien.

Quelques mois plus tard, sur le point d'être qualifié en vue du second tour de la présidentielle, Macron est interrogé à la radio à propos d'un ancien cadre d'En Marche !, Mohamed Saou, aux sympathies plus ou moins islamistes. L'intéressé avait en effet affirmé son refus d'être « Charlie » ; il avait aussi critiqué Manuel Valls, lequel soutenait les arrêtés « anti-burkini ». Hors antenne, Macron confie : *« Il a fait un ou deux trucs un peu plus radicaux. C'est ça qui est compliqué. Mais à côté de ça, c'est un type bien. »* Les propos seront enregistrés. Macron commet une gaffe que les médias se garderont de répercuter, parce que le jeune prodige est aussi leur protégé.

Du sous-Hollande

Une fois élu, Macron continue dans les phrases-chocs. Y compris au cours de discours-fleuves où il veut exposer sa méthode. Les Français qui ne pèsent rien se trouveront fâcheusement dans son collimateur. En juillet 2017, il se lance dans une sorte de poésie sociale : *« une gare, c'est un lieu où on croise des gens qui réussissent et des gens qui ne sont rien »*. Parfois, il se lâche complètement. Ainsi, en octobre 2017, alors que des salariés manifestent à la suite de licenciements dans l'usine de GM&S, il affirme : *« Il y en a certains, au lieu de foutre le bordel, ils feraient mieux d'aller regarder s'ils ne peuvent pas avoir des postes là-bas, parce qu'il y en a qui ont les qualifications pour le faire »*. *« Foutre le bordel »* : c'est précisément ce qu'on a reproché à Macron avec son usage systématique d'une rhétorique accusatoire… En décembre 2017, Jupiter est à Athènes et s'exprime devant la communauté française. Il veut la refondation de l'Europe, tout en dénonçant une sorte de « retard » français. Le Président se dote d'une rhétorique bottée : « *je serai d'une détermination absolue et je ne cèderai rien ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes »*. Pas malin quand on fait en même temps l'éloge de Périclès. En parlant des *« fainéants »*, Macron attaquait-il la France qui vit des revenus de l'assistance ? L'intéressé s'en est défendu, affirmant avoir décroché sa flèche du Parthe contre les politiques. Le problème, avec Macron, c'est qu'il y a aussi bien du premier degré que du subliminal. En juin 2018, dans une vidéo sortie en off, il dénoncera ce *« pognon de dingue »* dépensé pour les aides sociales. Quelques mois plus tard, il cible davantage les Français. Au Danemark, en août 2018, il ne tarit pas d'éloge pour les Danois, ce *« peuple luthérien »* qu'il oppose aux « *Gaulois réfractaires au changement* ». Alors que le quinquennat est déjà fragilisé par l'affaire Benalla, Macron prend le risque de mettre de l'huile sur le feu. Cela commence à faire beaucoup dans l'accumulation des bourdes. Le Gaulois, c'est aussi le petit blanc, le Français de souche délaissé par des décennies de politiques publiques…

En disqualifiant les oppositions et les corps intermédiaires, Macron s'est lancé dans un face-à-face avec les Français. Cette situation, il l'exprime également par des mots. Comme en juillet 2018, où, devant les députés de sa majorité, il lance tout de go le défi : *« qu'ils viennent me chercher »*. Quelques mois plus tard, en voulant marcher sur l'Élysée, les Gilets jaunes l'ont effectivement pris au mot… Pas étonnant que dans ses vœux du 31 décembre 2018, Macron ait mentionné la *« foule haineuse »*. Maladresse suprême qui lui vaudra un Acte VIII tout aussi violent que les autres. On attribue à Hollande le qualificatif de *« Monsieur petites phrases »*. En fait, c'est bien à son ancien collaborateur qu'il faudrait le réserver. ///

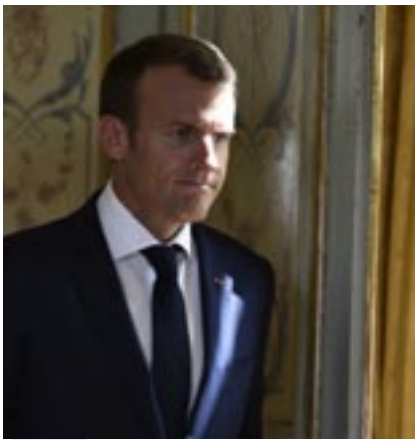

La Chute de Jupiter

AU MOIS D'OCTOBRE, EMMANUEL MACRON PARAISSAIT SOLIDEMENT ACCROCHÉ AU POUVOIR. LA COLÈRE POPULAIRE COUVAIT POURTANT. NON SANS RAISON.

Par Hervé Bizien

Pour la première fois depuis longtemps, la République se trouve confrontée à une vraie révolte populaire et les « élites » ne savent pas comment éteindre l'incendie. Elles s'emploient au contraire à jeter de l'huile sur le feu, à l'image du président de la République, le 31 décembre. En guise de vœux, Emmanuel Macron n'a trouvé, pour évoquer – sans les citer – les Gilets jaunes, que des paroles de menaces et de mépris, parlant d'*« une foule haineuse »* et prenant à partie ceux qui *« prennent pour prétexte de parler au nom du peuple : mais lequel, d'où, comment ? »*.

C'est vrai, d'où sort-il, ce peuple de *« ceux qui ne sont rien »* ? On le croyait définitivement dompté, évacué, lobotomisé par la téléréalité et les mirages de la société de consommation. Et d'un coup, sans que nul ne l'ait prévue, la chute de Jupiter ! Comment expliquer cette révolte soudaine, alors qu'au mois d'octobre encore, le pouvoir en place paraissait solide, malgré une impopularité croissante marquée par les sondages et une fragilisation illustrée par les démissions de Nicolas Hulot début septembre et, surtout, de Gérard Collomb, le 3 octobre ?

L'exécration qu'une large partie de la population voue désormais à Emmanuel Macron a plusieurs explications. La première est liée à son auto-starification. Brigitte et lui ont été élevés par la presse au rang de *« people* superstars ». On ne voyait et n'entendait que lui, tandis que, comme Fillon naguère, le premier ministre faisait figure de faire-valoir. Mais la macromania est terminée et le chef de l'État est aujourd'hui l'unique cible de l'impopularité, sans pouvoir donner le change. Après avoir tenté de s'effacer, le président a eu beau tenter de jeter aux chiens son premier ministre, la manœuvre ne prend pas : Edouard Philippe est trop falot et ses ministres trop pâlots pour servir de fusibles.

Question de légitimité

Se pose alors la question de la légitimité du président. Qui l'a fait roi ? Comme son prédécesseur, Emmanuel Macron a été élu par défaut, à la faveur de la disqualification de Fillon, coulé par le « penelopegate ». Après l'avoir élu sans empressement (18,2 % des électeurs inscrits ont voté pour lui au premier tour, 43,6 % au second), les Français avaient néanmoins donné la majorité absolue à son parti aux législatives. Or, moins de deux ans plus tard, ils descendent dans la rue tous les samedis pour demander sa démission.

À travers Emmanuel Macron, c'est l'ensemble du système français qui est mis en cause, à commencer par les partis politiques et les syndicats. Un système que le chef de l'État avait lui-même prétendu combattre avant son élection, en se présentant comme le champion d'une France régénérée contre l'ancien monde. Le mensonge était gros, émanant d'un personnage issu de l'énarchie et de l'inspection des finances, et étroitement associé pendant presque cinq ans à la présidence Hollande. Il n'a pas tenu.

La déception a été encore plus vive en ce qui concernait la promesse du chef de l'État de rétablir la dignité de la fonction présidentielle, abîmée par François Hollande. La mise en scène imaginée au soir de son élection, sa marche depuis l'ombre des galeries du Louvre vers la lumière de la scène, drapé dans un long manteau mitterrandien, avait pu laisser croire à sa volonté de restaurer le prestige du prétendu « monarque républicain ». Or, il a suffi d'un été pour que le masque tombe, entre l'affligeante prestation d'un groupe d'homosexuels noirs en bas résille à l'Élysée lors de la fête de la musique, l'affaire Benalla et un selfie à Saint-Martin en compagnie de deux jeunes à moitié nus, dont un ancien braqueur condamné peu après pour possession de drogue. Pour clore l'affaire Benalla, Macron, avec l'arrogance des enfants gâtés, en avait revendiqué l'entière responsabilité en défiant les mécontents de venir le chercher. Les gilets jaunes, depuis, ne se sont pas fait prier pour lui rappeler cette invitation.

Question d'efficacité

Il en a été de même pour les réformes. Enfermé dans sa bulle, celui que l'on n'a pas tardé à surnommer le *« président des riches »* s'y est pris avec une maladresse criante. Il était malhabile, notamment, de baisser les APL ou d'augmenter la CSG sur les retraites, *« et en même temps »* de supprimer l'impôt sur la fortune – mais uniquement sur les placements financiers, en le maintenant sur l'immobilier. L'image de serviteur de la finance internationale accolée à l'ancien associé-gérant de la banque Rothschild s'en est trouvée renforcée. Macron coche toutes les cases !

De nombreux Français ont eu le sentiment d'être plus que jamais gouvernés par une oligarchie restreinte de technocrates et d'énarques. À cet égard, Emmanuel Macron est très représentatif de la France « d'en-haut », en plein divorce avec celle « d'en-bas » ; ou de la fracture entre le pays réel et le pays légal. qui réveille les Gilets jaunes…

« Quand les médias sont le pouvoir… »

Ingrid Riocreux,

Ingrid Riocreux qui tient un blog pour *Causeur*, "La voix de nos maîtres", nous montre ici comment les politiques sont dépassés parce que ce sont les médias qui font désormais l'info…

ENTRETIEN avec l'abbé G. de Tanoüarn

Comment expliquez-vous que les médias, après avoir longtemps encensé notre Président, aient semblé le lâcher cet été, en particulier au moment de l'affaire Benalla, traitée à travers une multitude d'éditions spéciales, en continu ? N'est-ce pas une manière d'affirmer leur objectivité face à l'événement ?

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que les médias, aujourd'hui, ne sont plus une presse aux ordres du pouvoir. Ils sont le pouvoir. Ils se sont arrogé le rôle de faiseurs de roi et, comme tels, aiment à rappeler audit roi qu'il leur doit tout. Pour cela, ils lui font sentir qu'ils ont le pouvoir de détruire son image quand et comme bon leur semble. L'affaire Benalla a largement dépassé ce qu'elle aurait dû être. Je ne sais pas s'il fallait licencier le fameux Benalla mais, en tout état de cause, ériger ce petit scandale en affaire d'État était totalement disproportionné.

Cette affaire est revenue au premier plan de l'actualité, tout récemment…

C'est exact, et cela confirme mon appréciation : on a découvert qu'Alexandre Benalla utilisait encore un passeport diplomatique, ce qui était, en effet, condamnable, et on a étendu le scandale à des paramètres moins évidemment blâmables : Benalla exploite professionnellement le carnet d'adresses qu'il s'est constitué en travaillant à la présidence (où est le problème ?), Benalla a gardé des contacts avec Emmanuel Macron (et alors ?). Les médias ne sont pas des courtisans, ce sont des charognards en quête de sensationnel. La peur de se faire « doubler » est absolument obsessionnelle chez eux : si un média « sort » (comme ils disent) l'affaire Benalla, les autres doivent se mettre sur le créneau et compenser le fait de n'avoir pas sorti le scandale en lui offrant un traitement alléchant (éditions spéciales, entretiens inédits, *etc*.).

Vous citez plusieurs fois Gustave Le Bon dans votre dernier livre *Les marchands de nouvelles*. Les journalistes sont-ils des adeptes de Gustave Le Bon sans le savoir ?

Depuis la Première Guerre mondiale et le Comité Creel, sur lequel je reviens dans mon livre, nous savons que les médias ont le pouvoir de forger l'opinion publique. J'emploie à dessein cette expression : normalement, un individu libre *« se forge une opinion »*, c'est une belle image. Les médias court-circuitent ce procédé en forgeant l'opinion collective, qui phagocyte la libre élaboration du jugement personnel.

Et Gustave Le Bon, là-dedans ?

J'y viens. Il montre que la psychologie des foules se caractérise par l'abolition de la singularité personnelle dans une masse qui est, à elle-même, comme un autre individu avec son comportement propre. Les médias ont le pouvoir de téléguider les phénomènes de masses. Toutefois, de plus en plus souvent, ils les stimulent malgré eux : les gens qu'ils soutiennent sont mal-aimés et les personnes qu'ils cherchent à diaboliser bénéficient, pour cette raison même, d'une adhésion populaire surprenante. C'est le phénomène Trump.

Et dans le cas des Gilets jaunes, alors ?

Je dirais que cette fois, le monstre a échappé à son créateur. Les Gilets jaunes doivent leur existence aux médias. Des jours et des jours d'édition spéciale pour un mouvement hétérogène ne regroupant que quelques dizaines de milliers de personnes, c'est un beau cadeau. Mais c'est un cadeau empoisonné : traités comme des « extrémistes », montrés comme des beaufs ou des farfelus, les Gilets jaunes ont perdu le contrôle de leur image. On nous propose des débats sur les Gilets jaunes dont les thèmes sont sempiternellement les mêmes : la violence, la récupération, la convergence des extrêmes. Sans surprise, le mouvement a été dénaturé par son propre traitement médiatique. Des revendications sont apparues, qui sont sans rapport avec les origines de la mobilisation. Seulement, les médias mettent des micros sous le nez de qui ils veulent et, ainsi, donnent l'image qu'ils veulent du mouvement des Gilets jaunes. Sans surprise cela influe sur la manière dont les Gilets jaunes eux-mêmes conçoivent leurs objectifs. On leur dit : vous voulez le référendum, alors ils disent qu'ils veulent le référendum. Pire, on leur dit : vous êtes un mouvement violent… et c'est le meilleur moyen de le rendre violent. C'est le pouvoir performatif de la parole médiatique.

Ingrid Riocreux, *Les Marchands de nouvelles*, L'Artilleur, 2018, 22 €.

Vers la communautarisation de l'islam

LE « TOILETTAGE » DE LA LOI DE 1905 SOUHAITE MIEUX CONTRÔLER L'ISLAM EN FRANCE. CERTAINS PENSENT QUE LA LAÏCITÉ VA PASSER AUX OUBLIETTES, D'AUTRES S'INQUIÈTENT D'UNE INSTITUTIONNALISATION DU COMMUNAUTARISME. EXPLICATIONS.

Par Richard Dalleau

On est prié de ne pas y voir un symbole malheureux, voire un affront à la mémoire des victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Casher. C'est pourtant le 7 janvier, quatre ans jour pour jour après ce drame, qu'Emmanuel Macron, Édouard Philippe et Christophe Castaner, rien de moins, ont reçu le CFCM. Certes, pas d'amalgame, le Conseil français du culte musulman avait vigoureusement condamné les attentats, mais il s'était plusieurs fois dressé contre « l'islamophobie » du journal satirique… et c'est tout de même au nom de l'islam et au cri de « Allahou Akbar » que les djihadistes ont tué 17 personnes.

Plus gênant encore est le simple fait que cette réunion ait eu lieu. Elle visait à préparer la réforme de la Loi de 1905. Pourquoi un tel traitement de faveur envers les porte-paroles de l'islam alors que les représentants de tous les cultes étaient reçus trois jours plus tard ? Une prévenance qui n'aura pas empêché Abdellah Zekri, l'un des représentants du CFCM, vexé de ne pas avoir été convié, de dénoncer *« l'approche coloniale »* de l'Élysée. Malgré cet accroc, les pontes musulmans sont ressortis *« satisfaits »* et *« rassurés »* de leur réunion avec les têtes de l'exécutif.

Il faut dire que cette réforme est taillée sur mesure pour les musulmans, qui ne s'y trompent pas : *« Toute modification de la loi doit venir des cultes. C'est donc à leurs représentants de travailler sur le sujet »*, indique Ahmet Ogras, président du CFCM. Une manière de dire qu'il compte bien peser sur le débat.

Bientôt, un financement public des mosquées

Naturellement, pour le gouvernement, pas question de revenir officiellement sur le *« principe de séparation des Églises et de l'État »* ni sur celui de *« neutralité de l'État »*. Pourtant, derrière cette déclaration de (beaux) principes, la réalité pourrait être plus complexe.

Dans l'avant-projet qui avait fuité en novembre dernier, les principales mesures concernaient le régime des cultes et sa police. Concrètement, le gouvernement voudrait pousser tous les lieux de culte qui utilisent la Loi 1901 sur les associations (c'est le cas de la plupart des mosquées, qui préfèrent ce système plus opaque) à passer sous le régime des associations cultuelles de la Loi de 1905, avec à la clef des incitations fiscales. Bonus : elles pourraient tirer des revenus de biens immobiliers et même toucher des aides *« pour réparations et rénovation énergétique »*.

Alors qu'actuellement, les associations cultuelles ne peuvent toucher aucune aide publique (*« La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte »*), ce dernier point créerait un précédent, une brèche qu'il sera ensuite aisé d'élargir. Il est à craindre d'ailleurs qu'en échange des mesures destinées à empêcher le financement étranger des mosquées par le Qatar, l'Arabie saoudite, le Maroc, l'Algérie ou la Turquie, certains ne poussent dans le sens de financements publics.

Certes, ils existent déjà sous forme détournée, les élus locaux ne se privant pas de subventionner la construction de bibliothèques et autres salles d'étude d'associations culturelles… attenantes à des mosquées, mais pourquoi ne pas aller plus loin ? Macron a déjà lancé quelques inquiétants ballons d'essai sur une forme de concordat avec l'islam *via* la publication du rapport *Au cœur de la Fabrique de l'islamisme*, de Hakim El Karoui, un de ses proches de l'Institut Montaigne (voir *M&V* 960).

D'autant qu'il est aussi prévu que l'État délivre un label authentifiant la *« qualité cultuelle »* des associations, avec des contrôles portant notamment sur les membres du conseil d'administration pour éviter les prises de contrôle de mosquées par des radicaux. De même, l'État aurait un droit de regard sur le recrutement des imams et le contenu de leurs prêches.

Si l'intention de lutter contre l'islam radical est louable, le résultat sera une plus grande ingérence de l'État dans les affaires de culte, ce que dénoncent les mouvements laïques. Mais ce *« toilettage »* de la Loi de 1905 s'inscrit dans un plan plus vaste d'organisation de l'islam « de » France sur le modèle anglo-saxon des *« arrangements raisonnables »*. Dans le rapport d'El Karoui figurait déjà le souhait de couper le lien financier entre les mosquées françaises et l'argent des pays musulmans, le financement des lieux de culte ou la formation des imams qui se dessinent en filigrane du projet de réforme de la Loi de 1905.

Reste à organiser le culte musulman, ce à quoi Macron compte s'attaquer prochainement, malgré l'échec patent de toutes les précédentes tentatives dans ce sens. Tout cela sera pour dans quelques mois : il a été décidé de ne pas agiter le chiffon… vert devant les Gilets jaunes : l'examen des amendements à la Loi de 1905 et l'organisation de l'islam en France est reporté après les Européennes. //

Macron et les trois vaches sacrées

IL Y A TROIS VACHES SACRÉES DANS LE BUDGET FRANÇAIS : LE BUDGET EUROPÉEN, L'IMMIGRATION ET LES LIBÉRALITÉS FISCALES ACCORDÉES AUX PLUS RICHES ET AUX GRANDES ENTREPRISES. MACRON NE PEUT TROUVER D'ISSUE À LA CRISE DES GILETS JAUNES SANS METTRE À MAL L'UN OU L'AUTRE DE CES RUMINANTS. Par Richard Dalleau

Réforme du chômage, des retraites, des services publics, Macron nous a prévenus lors de ses vœux : il veut « *aller plus loin, plus fort, plus radicalement* ». Mais a-t-il le choix ? Dans la mesure où entre son peuple et la mondialisation, entre la défense de la France et celle des intérêts de l'oligarchie, il a choisi les seconds, le reste coule de source.

Le joug, doux à son cou, des critères de Bruxelles et de Francfort lui impose de ne pouvoir aller plus loin que les 10 milliards déjà concédés à travers les mesurettes pour Gilets jaunes en colère. Argent qu'il faudra bien récupérer quelque part. Ce ne sera pas dans la poche des multinationales gavées d'exemptions de charges par la réforme du CICE ni dans celle des plus fortunés, pour lesquels Macron maintient la suppression de l'ISF. Normal, il roule résolument pour les uns et les autres. Ce sera donc soit en laissant filer la dette, soit par l'impôt ou la baisse des prestations sociales… supportée par les classes moyennes en voie de paupérisation et les Français modestes.

Jamais avare de bonnes idées pour détruire la France enracinée au profit de la France mondialisée, Terra Nova a d'ailleurs proposé de taper dur sur l'héritage. Au programme, augmenter drastiquement l'impôt sur les successions et mettre un terme aux avantages fiscaux sur l'assurance-vie. Les plus riches ayant les moyens de faire de l'optimisation/évasion fiscale, ces mesures frapperaient avant tout la classe moyenne. Reste à voir si Macron les reprendra à son compte.

Pourtant, avec 47,6 % de la richesse nationale captée par l'État, faisant de la France le champion du monde des prélèvements obligatoires, il serait bien plus avisé de baisser la dépense publique. « *Les Gilets jaunes [veulent] à la fois moins d'impôts et plus de services publics* », dénonçait le ministre des Comptes publics, Gérald Darmanin, fermant le débat sur la baisse générale de la dépense.

Immigration, *pompe à phynance*

Pourtant, si la population française a crû de 17 % depuis 1982, celle des fonctionnaires a augmenté de… 100 % dans le même temps, surtout dans la territoriale. Une mine d'économies, sans toucher aux fonctions régaliennes et à celles essentielles à la vie de la France périphérique.

Il y a une grande absente au débat sur ce qui plombe les comptes : c'est l'immigration. Elle coûterait 84 milliards d'euros annuels, selon le solide rapport d'André Posokhow, qui intègre les coûts directs (structures d'accueil, prestations sociales…) et indirects (conséquences de l'immigration pour la police, la justice, la santé, l'éducation…). Datant de 2014, avant la grande vague migratoire, ce chiffre mériterait d'être réévalué. Rien que pour les mineurs non accompagnés, on va atteindre les deux milliards en 2019 contre 920 millions en 2017. Et ce n'est pas le communautariste et immigrationniste Macron, signataire du pacte de Marrakech au moment où 80 % des Français trouvent que la pression migratoire est déjà trop élevée, qui va changer la donne.

Il ne va pas plus toucher à sa dernière vache sacrée, l'UE. En attendant de mettre en place son projet européen de « *transférer une grande partie de la souveraineté nationale au niveau européen* », comme l'a annoncé le député LREM Aurélien Taché, Macron transfère de plus en plus de fonds à Bruxelles. La contribution française au budget européen a ainsi grimpé de 8 % entre 2017 et 2018, passant de 18,7 à 20,2 milliards, pour prendre encore 14,5 % en 2019 (23,2 Mds €), le tout alors que l'UE verse toujours environ 14,5 milliards à la France… une générosité tout juste bonne à contenir la colère de Bruxelles face à la légèreté française dans le respect du Pacte de stabilité. « *Macron craint plus une amende de Bruxelles que la colère de son peuple* », résume justement l'essayiste Guillaume Bigot.

Il aurait pu aussi ajouter que c'est Bruxelles qui lui enjoint d'alléger la pression fiscale sur les plus riches et les multinationales et de favoriser l'immigration pour que le tableau fût complet.

L'euro a vingt ans

CE 1ER JANVIER 2019, L'EURO A EU VINGT ANS. MAIS TOUT LE MONDE – Y COMPRIS SES SECTATEURS LES PLUS ARDENTS – S'ACCORDE À TROUVER À LA MONNAIE UNIQUE UNE MINE MOROSE, UNE SANTÉ FRAGILE ET, POUR TOUT DIRE, UNE CONSTITUTION INACHEVÉE. /// Par Hugues Dalric

L'anniversaire n'a guère été célébré. Il faut dire que, vint ans après, le mousquetaire économique voit son rôle de bouclier contre les crises financières quelque peu terni. Ce qui n'a pas empêché la Banque Centrale européenne d'agiter jusqu'à plus soif, sous les yeux de peuples dubitatifs, les deux avantages soulignés dès avant sa création : stabilité et prospérité.

En ce qui concerne la première, on ne cesse de nous répéter que, grâce à l'euro, nous avons échappé aux pires tempêtes monétaires qui nous ont pourtant – faut-il le rappeler ? – fortement malmenés, que nous soyons Grecs, Espagnols, Allemands ou Français. Et comment juger de ce pire hypothétique dont nous aurions été préservés ?

En ce qui concerne la prospérité, c'est encore plus simple. Il suffit d'interroger la plupart des Européens qui vous répondront que c'était mieux avant. Simple atavisme ? Pas seulement. La nature du changement de la monnaie nationale à la monnaie unique ne pouvait se comprendre que par une convergence des économies nationales y participant.

Or, il n'est que de comparer les dix-neuf Etats qui composent aujourd'hui la zone euro, pour comprendre que cette convergence ne peut être le fruit de la seule imposition à ces Etats d'une monnaie unique. Essayez simplement de comparer les modes de vie de l'Allemagne et de la Grèce, de la France et de Malte, de l'Italie et de l'Estonie…

Les partisans de l'Union européenne répondent à cela qu'il ne s'agit que du point de vue de grincheux souverainistes, et que, en réalité, la monnaie unique est extrêmement populaire, un sondage publié en novembre dernier lui accordant le *satisfecit* de 74 % des habitants de la zone euro.

Bien ! À cela, me semble-t-il, on peut répondre par trois interrogations.

La première : pourquoi, sur les vingt-huit pays (vingt-sept si on excepte le Royaume-Uni en train de sortir), seulement dix-neuf ont-ils adopté l'euro ? La réponse officielle est que certains pays ne répondent pas aux critères nécessaires.

Mais il s'agit évidemment d'une pirouette. La preuve, par exemple, est que la Grèce a adopté la monnaie unique sans avoir jamais vraiment répondu aux critères. Mais surtout, si vous regardez la situation d'un certain nombre de pays de l'eurozone, vous vous apercevez qu'ils ne répondent toujours pas aujourd'hui aux critères de Maastricht sur le sujet. A commencer par la France… Plus exactement, le calcul sur le déficit de notre pays est enfin descendu en-dessous de la barre des 3 % en 2017, mais les prévisions le voient remonter en ce moment.

La deuxième : comment explique-t-on que, malgré la grogne sociale qui se manifeste dans plusieurs pays européens, l'euro soit aussi « populaire » ? Il me semble que la raison est à chercher du côté de la question posée lors des sondages. Ce qui me semble apparaître, dans les chiffres que j'ai étudiés, est qu'un fort pourcentage de gens fait porter le chapeau de leurs difficultés à l'euro. Mais, quand on leur demande s'ils seraient prêts à changer à nouveau de monnaie, le pourcentage chute. Nombre de personnes ne veulent pas, en effet, tirer de conclusion pratique, d'une part parce que l'euro, c'est facile d'utilisation lorsque l'on voyage ; et d'autre part rechanger, c'est compliqué, sans parler des horreurs (façon Brexit) que l'on nous prédit si nous envisagions de le faire.

Troisième question : pourquoi nous servir ce sondage de novembre (réalisé en octobre) ? Pour l'heure, c'est celui qui fournit le meilleur résultat aux partisans de l'Union européenne.

Mais pourquoi n'en avoir pas réalisé un pour le vingtième anniversaire ? Pourquoi ? Mais c'est que la situation s'est encore dégradée depuis lors. Notamment en France avec les Gilets jaunes qui n'ont pas toujours l'air d'être des amoureux transis de l'euro. Sans compter que, dans le même temps, Emmanuel Macron, le jeune premier le plus ardent de l'européisme, ne cesse de dégringoler dans les sondages.

Les difficultés qui apparaissent sont donc nombreuses, et il faudra les résoudre. Grand partisan de l'Union européenne, mon confrère Jean Quatremer signe, ces jours-ci, un ouvrage intitulé : *« Il faut achever l'euro »*.

Par-delà l'ambiguïté – involontaire, je le présume – de l'expression, l'affirmation dénote un malaise. Nous y reviendrons. ///

Vingt ans ?

Mais nous n'avons eu d'euros dans nos portefeuilles qu'en 2002 – me souffle un adolescent. Effectivement. Mais en 1999, l'euro n'en est pas moins devenu la monnaie unique des onze pays qui y participaient alors. Les taux de change ont alors été figés de manière « irrévocable », mais, pendant trois ans, nous avons, dans notre quotidien, continué à payer dans notre monnaie nationale. Pour autant, notre souveraineté monétaire n'était plus, dès lors, qu'une façade. ///

Les dessous du retrait américain de Syrie

EN ANNONÇANT LE RETRAIT DES TROUPES DE SYRIE, DONALD TRUMP NE FAIT QUE METTRE EN ŒUVRE UNE PROMESSE DE SA CAMPAGNE ÉLECTORALE… Par Hugues Dalric

« *Nous avons vaincu !* » Le 19 décembre, à quelques jours de la trêve de Noël, Donald Trump annonçait le retrait des troupes américaines, estimant que Daesh avait perdu la bataille. Au-delà de la question militaire, et des résultats effectivement acquis sur le terrain, c'est toute une diplomatie dont le président américain est en train de rebattre les cartes…

Faire rentrer sur le sol national les quelque 2 000 soldats américains qui, face aux fous d'Allah de Daesh, sont actuellement déployés en Syrie et dans toute la région – Donald Trump a fait là un peu plus que l'effet d'annonce – objectif limité – que lui reproche, aussi bien aux États-Unis que parmi ses « alliés », un nombre important de politiques dont les motivations, c'est le moins que l'on puisse dire, sont assurément différentes des siennes.

Balayons d'emblée la considération selon laquelle cette décision aurait été prise brutalement, et que la réalité sur le terrain serait tout autre que celle exprimée par Donald Trump. Prendre le président américain pour un imbécile n'est pas seulement une insulte pour le peuple américain ; c'est aussi, manifestement, une erreur. Quoi que l'on puisse en penser par ailleurs, ceux qui hurlent le plus fort contre sa politique seraient bien en peine d'afficher d'aussi bons résultats, et un indice de popularité aussi net.

Notons tout d'abord que Trump ne prend pas cette décision sur un coup de tête. Il l'avait déjà envisagée au printemps, et c'est l'avis de certains de ses conseillers militaires et la sollicitation appuyée de ses alliés qui l'avaient empêché, à l'époque, de s'y tenir.

Quant à l'affirmation sur la défaite de l'État islamique, il convient de faire la part des choses. Si l'on veut être objectif, cela fait des mois que les media n'évoquent plus, au quotidien, les faits et gestes de l'État islamique comme cela pouvait être le cas, il n'y a guère, au plus fort du conflit syrien. Et il faut bien admettre que, à défaut d'avoir disparu, Daesh, malgré l'incertitude qui règne sur l'état réel de ses troupes, n'a plus les capacités militaires qui lui permettaient, il y a deux ans à peine, de prétendre dominer le pays.

C'est en ce sens que Trump prétend que l'État islamique a été vaincu. Et si le califat n'est pas mort, le président américain entend que ce qu'il en reste soit géré par d'autres, en l'occurrence par les Syriens, ostensiblement soutenus par les Russes ; mais aussi par les Turcs. Le président américain, qui a rencontré son homologue Erdogan, a souligné qu'il pensait que celui-ci était en mesure d'éradiquer ce qui reste de l'État islamique. Bref ! et en clair, les boys peuvent laisser aux soldats locaux et voisins le soin de finir le travail…

Le gendarme du monde rentre chez lui

Certes, au sein même de l'administration Trump, cette décision n'a pas fait l'unanimité. Ainsi le général Mattis, ministre de la Défense, a-t-il préféré démissionner que cautionner une décision avec laquelle il se trouve en contradiction. Mais il est à noter que, à plusieurs reprises, le général avait déclaré : *« Nous devons éviter de laisser en Syrie un vide qui puisse être exploité par le régime d'Assad ou ses soutiens. »*

Or ce point de vue est très éloigné, en réalité, de celui du président, et se rapprocherait plutôt de la position française, selon laquelle Assad doit quitter la présidence syrienne.

Trump ne veut pas entrer dans cette vision des choses. Il l'a même affirmé clairement quelques jours plus tard en Irak, à la grande satisfaction de Vladimir Poutine. *« Les États-Unis,* a-t-il lancé, *ne peuvent pas continuer à être le gendarme du monde. »* Le vicaire apostolique d'Alep, Mgr Georges Abou Khazen, a lui aussi marqué son contentement de voir des troupes étrangères rentrer chez elles.

En clair, c'est toujours *America first*, mais ça ne peut l'être que si les États-Unis s'occupent d'abord des Américains. C'est pour cela qu'il en avait fait la promesse, et qu'il entend la tenir en renvoyant les boys à la maison. Pas question de se risquer dans un nouveau Vietnam qui aurait les pires résultats au moment où Trump ne peut que se féliciter de sa cote de popularité à mi-mandat.

Il y a aussi, dans l'affaire, un argument économique, et, à l'heure où il engage un bras de fer avec la chambre des représentants, dont le mur-frontière avec le Mexique est l'argument saillant mais pas unique, le président ne peut pas se permettre un déséquilibre qui serait plus encore trébuchant que sonnant.

Oh ! bien sûr, les États-Unis ne vont pas se confiner chez eux. Trump veut simplement restaurer certaines priorités.

Et c'est surtout cela qui déplaît à une intelligentsia qui avait pris l'habitude de s'ébattre aux quatre coins de la planète comme si elle lui appartenait.

C'est pour cette raison que Trump est un homme dangereux et cela, quoi qu'il puisse faire, de la Corée à la Syrie, de l'économie à la politique étrangère, quel que soit le sujet qu'il aborde.

L'intelligentsia s'en étrangle qui moque les réflexes populistes de nos vieux pays. Mais c'est d'abord parce qu'elle ne supporte pas, en Amérique comme ici, que l'on rende aux peuples les parcelles d'une démocratie qui leur avait été confisquée. //

Contre la nouvelle liturgie

POUR TOUS CEUX QUI CROIENT, COMME MOI, QUE L'ÉGLISE ROMAINE A BESOIN POUR SA SURVIE DE LA CÉLÉBRATION DU RITE TRADITIONNEL DE LA MESSE, LE LIVRE DE L'ABBÉ BARTHE OFFRE SANS DOUTE LA MEILLEURE SYNTHÈSE ACTUELLE DES CRITIQUES QUE L'ON PEUT FAIRE AU NOUVEL ORDO LITURGIQUE… Par l'Abbé G. de Tanoüarn

On le sait, M. l'abbé Barthe n'en est pas à son coup d'essai sur la question liturgique. Professeur de liturgie dans les Séminaires qui utilisent le rite traditionnel, il mène une réflexion exigeante sur le sujet depuis quelque trente ans. Son ouvrage sur *« La messe de Vatican II »* constitue une sorte d'accomplissement intellectuel, synthétisant de nombreux essais parus sous forme d'articles ou de recherches fondamentales. Il s'agit d'abord d'un *« dossier historique »* comme l'indique modestement le sous-titre de l'ouvrage. Mais ne vous y trompez pas : outre le récit historique narrant les modifications puis la transformation du rite de la messe, l'abbé Barthe entreprend une théologie de la réforme liturgique que sa connaissance précise du dossier en même temps que, paradoxalement, la modestie initiale de sa visée, rend quasi-irréfutable. C'est en tout cas la réflexion que je me suis faite après lecture attentive des trois chapitres consacrés l'un à ce qu'il nomme *« une forme rituelle informe »*, l'autre à ce qu'il dénonce comme *« une hémorragie du sacré »*. Enfin le troisième chapitre doctrinal que comporte ce livre d'histoire, s'intitule "Un sacrifice estompé", devenu, à force d'atténuation, un simple mémorial.

Forme rituelle informe tout d'abord, le rite dit de Paul VI est un rite à options multiples. Il suffit à l'abbé Barthe d'énumérer précisément les occurrences, dans le déroulé de la liturgie nouvelle, où la prière est facultative, où le geste est supprimé (génuflexion, bénédictions, inclinations), où la rubrique est à choix multiple (18 formules de bénédictions du peuple à la fin de la messe) pour assurer sa conclusion, qui était déjà celle, citée plus loin, d'un abbé Georges de Nantes : *« Sans aller jusqu'à déclarer que ce nouveau rite est frappé d'invalidité, loin de là, il faut cependant reconnaître qu'il est informe et ne suffit plus, de lui-même à garantir l'intention du célébrant. Et donc la validité de la liturgie qu'il célèbre. Tout sera cas d'espèce »*. Un jugement particulièrement fort, qui est formulé dès le mois d'août 1969, et dont on peut dire qu'il n'a pas pris une ride.

Si l'on constate dans ce rite *« une hémorragie du sacré »*, c'est pour plusieurs raisons qui tournent autour d'une complaisance systématique envers les protestants et spécialement parmi eux, envers les calvinistes : s'ensuit une conception moins précise de la présence réelle, une diminution des signes de respect pour l'eucharistie, la vision du prêtre comme simple président de la cérémonie collective, toutes choses qui concourent à créer chez le fidèle *« une impression d'aplatissement de la transcendance »*.

Enfin la tendance théologique est à estomper le sacrifice, la dimension sacrificielle de la messe, jusqu'à en faire un simple mémorial : cette perspective s'est inscrite durablement dans la théologie du XXe siècle, *« pour de nombreux théologiens, la messe, au lieu d'être un sacrifice vrai et sacramentel, constitue plutôt un sacrifice d'oblation par l'Église, captant le sacrifice d'oblation immolation par le Christ au Calvaire, sans répétition sacrificielle proprement dite »*. On est tout près de la fameuse remarque du Missel à fleurs d'il y a trente ans : *« À la messe, il s'agit simplement de faire mémoire »*. La messe est effectivement devenue trop souvent un mémorial pour anciens combattants !

} Abbé Barthe, *La messe de Vatican 2*, éd. Via Romana, 19,90 €. {

Après ma lecture

En vidant la messe de sa substance théologique pour la rendre claire et intelligible à tous, en supprimant toute identité rituelle, en favorisant l'hémorragie du sacré et la disparition des signes de respect, on n'a pas seulement créé un instrument moins efficace qu'auparavant, moins apte à susciter la prière, on a carrément oublié la dimension fondamentale de la foi, du mystère et de l'initiation que suppose toujours la présentation actuelle d'un mystère. Il n'est pas vrai qu'il faille immédiatement se trouver de plain-pied dans le message liturgique. N'importe qui ne peut pas immédiatement comprendre ce dont il s'agit. Ce n'est pas un hasard si l'Église primitive demandait aux catéchumènes de ne pas assister à la partie la plus sacrée du rituel, l'offertoire, la consécration et la communion. C'est qu'à la messe, il faut croire pour comprendre et comprendre pour croire. Le mystère de la foi n'est pas extrinsèque au rite liturgique. On ne peut pas se contenter de dire que le mystère de la foi c'est la geste du Christ, dans sa mort, sa résurrection et son ascension, dont le rite simplement ferait mémoire. Si, dans la formule traditionnelle de la consécration du Précieux sang, cette expression – *mysterium fidei* – est incluse, c'est que ce « mystère de la foi » est constitué ici et maintenant par l'action sacrée ; le Christ, présent à l'espace et au temps de l'Église, s'offre chaque fois à nouveau à notre place, en un sacrifice qui est parfait non seulement par la personnalité divine de son auteur – Jésus-Christ – mais aussi parce que grâce à cette trouvaille de l'ingéniosité du Christ qu'est le sacrement, ce sacrifice peut aujourd'hui, sous le signe du pain et du vin, être présent dans n'importe quel point de l'espace à n'importe quel moment de notre temps, seul gage de la perpétuité de l'Église qui en a la garde et qui, par lui, n'est pas stérile, suscitant la foi dans les cœurs.

Requiem pour Ecclesia Dei ?

C'EST LA RUMEUR : PARMI LES RÉFORMES DE LA CURIE, LA SUPPRESSION DE LA COMMISSION ECCLESIA DEI – COMMISSION ACTUELLEMENT RESPONSABLE DES COMMUNAUTÉS DE RITE TRADITIONNEL RALLIÉES À ROME – SERAIT ENVISAGÉE. L'ANNONCE EN A SURPRIS PLUS D'UN. /// Par François Hoffman

Souvenez-vous : le 2 juillet 1988, lorsqu'il condamna les sacres de Mgr Lefebvre, Jean-Paul II avait institué une commission Ecclesia Dei par le biais du *Motu proprio* éponyme. Cette commission devait remplacer la fameuse commission composée de prélats romains et de membres de la FSSPX prévue par le protocole d'accord du 5 mai 1988. Cette dernière ne vit pas le jour en raison du retrait en dernière minute du fondateur d'Écône. Mais Jean-Paul II eut l'idée de créer une instance destinée à faciliter l'application d'un *Motu proprio*, qui avait pour mérite de sortir la messe traditionnelle de l'interdiction de fait dont elle était victime.

Au cours de ses premières années, cette Commission eut la réputation de freiner les demandes de célébration de la messe traditionnelle, s'abritant parfois derrière une lénifiante langue de bois toute ecclésiastique. Présidée par le cardinal Mayer, elle fut confiée par la suite à des figures plus insignifiantes et moins engagées pour le rite tridentin. Il faut attendre le cardinal Castrillón Hoyos en 2000 pour que la commission redevienne un organisme plus dynamique. Dirigée par le prélat colombien, elle a pu se targuer d'un beau "tableau de chasse" : on lui doit la réconciliation avec certaines communautés proches de la FSSPX : ainsi fut créée l'administration apostolique de Campos en 2002 (héritière de ce camarade de combat de Mgr Lefebvre que fut Mgr de Castro Mayer), et puis la mise en place de l'Institut du Bon Pasteur. Elle a surtout accompagné la libération du rite romain traditionnel par le Motu proprio Summorum Pontificum du 7 juillet 2007.

Pour la Fraternité Saint-Pie X, le bilan de la Commission est plus contrasté : elle porte en elle la condamnation des sacres d'évêques illégaux en 1988. En 2009, Benoît XVI, très attaché aux discussions doctrinales avec la FSSPX, rattacha Ecclesia Dei à la Congrégation pour la doctrine de la foi, sous la houlette du cardinal Levada. Présidée par Mgr Pozzo, elle a été l'instance de discussion avec Menzingen. Des discussions doctrinales qui ont toujours échoué.

On envisage aujourd'hui sa suppression. Pour certains, cela traduirait une mauvaise volonté vaticane et un risque de marginalisation de l'ancien rite. Ce n'est qu'une hypothèse. Pour d'autres, la raison de cette suppression serait plus technocratique : une réorganisation administrative au sein de la curie romaine. Enfin, pour certains observateurs, François ne fait que répondre à un grief classique de la FSSPX. Il supprime ce qui, même subliminalement, incarnait la condamnation de la Fraternité. En un sens, il la prend au mot. Benoît XVI avait répondu aux préalables de Mgr Fellay. François, lui, continue le travail en purgeant la curie romaine de certaines échardes du passé. La FSSPX en rêvait, François l'a fait ?

Conséquences pratiques

Que sera le monde traditionnel sans Ecclesia Dei ? On peut d'abord supposer une réintégration dans le droit commun de différentes questions. Ainsi, la question du rite relèverait de la Congrégation pour le culte divin. La Commission avait donné certaines indications – heureuses ou maladroites – concernant la « gestion » du rit traditionnel. Ainsi, c'est elle qui a permis le retour à certaines rubriques d'avant Jean XXIII. Inversement, elle a autorisé certaines réformes dans le sens du Missel de 1965. Il en irait de même pour d'autres questions, comme les vœux ou les ordres religieux : les congrégations romaines compétentes seraient les interlocuteurs des instituts Summorum Pontificum. Rappelons que la FSSPX a toujours eu recours aux instances romaines sans passer par Ecclesia Dei.

Quelles pourraient être les dangers, si la suppression de la commission était confirmée ? On peut songer à davantage de variations dans l'usage du rite traditionnel. C'est en effet Ecclesia Dei qui avait retenu comme étalon l'édition de 1962. Par ailleurs, voilà les Communautés Ecclesia Dei bientôt immergées dans le droit commun de l'Église. Les acteurs, de part et d'autre, sont-ils assez mûrs pour cela ? ///

Un nouvel évêque pour la FSSPX

Cela fait plusieurs mois que Mgr Huonder, l'évêque de Coire (Suisse), envisageait de prendre sa retraite auprès de la Fraternité Saint-Pie X. Cette fois, c'est officiel. Mgr Huonder, réputé conservateur, est non seulement un ami de la FSSPX, mais il est un proche du pape François, lequel avait refusé sa démission en 2017. Autrement dit, on peut se retirer auprès de la FSSPX comme auprès de n'importe quelle congrégation religieuse ! D'après nos informations, Mgr Huonder prendrait sa retraite au sein d'une école tenue par la Fraternité en Suisse. Bref, une illustration de ce *« statut par morceaux »*, dont jouit la Fraternité. Avec l'aval du pape des périphéries. Voilà une preuve supplémentaire de la normalisation de la FSSPX. ///

Un évêque rallume la **guerre liturgique**

LE NOUVEL ARCHEVÊQUE DE LA PLATA EN ARGENTINE, MGR VICTOR MANUEL (DIT « TUCHO ») FERNANDEZ VIENT DE S'EN PRENDRE AU *MOTU PROPRIO SUMMORUM PONTIFICUM* DANS UNE ATTAQUE FRONTALE CONTRE LA CÉLÉBRATION TRADITIONNELLE DE LA MESSE. /// Par Jeanne Smits

Joli cadeau de Noël. C'est le 24 décembre que ce proche et protégé du pape François a publié le décret qui faisait tomber le couperet sur la messe en *« forme extraordinaire »* en inversant l'économie du *Motu proprio* du pape Benoît XVI. Celui-ci affirmait clairement le droit de cité de la messe tridentine et sa libre célébration par l'ensemble des prêtres de rite latin ; « Tucho » Fernandez en a fortement réduit l'impact dans son diocèse et impose à tous les prêtres d'obtenir d'abord l'accord de l'Ordinaire pour sa célébration « exceptionnelle ».

Le décret de cinq pages fixe les normes liturgiques que tous doivent désormais respecter, d'autant qu'il abroge *« toute norme archidiocésaine antérieure relative aux normes liturgiques en général et aux matières abordées par ce décret en particulier »*, tout ce qui tombe hors de son champ devant être réglé selon les normes universelles ou, celles de la conférence épiscopale d'Argentine. Tout cède le pas là où l'archevêque de La Plata a parlé.

Tout n'est pas sot dans le décret : le nouvel archevêque impose une durée limite pour les homélies (que ceux qui veulent parler plus longtemps fassent une conférence avant ou après la messe, propose-t-il !), le choix de musiques liturgiques belles, spécifiquement religieuses et aptes à promouvoir la prière, ou encore la disparition des « guides » qui commentent et explicitent bruyamment les différentes étapes de la messe et notamment les lectures du jour. Pourquoi pas ?

Mais pour tous les sacrements, le décret impose qu'ils soient *« célébrés en langue vernaculaire »* et selon les rites compilés dans les livres liturgiques publiés par la Conférence épiscopale. *Exit* le latin… Nombre de paroisses bénéficiaient jusque-là d'une célébration classique, en latin, des sacrements selon le nouveau rite.

Pour ce qui est de la messe elle-même, le décret prévoit la célébration d'aux moins deux messes les dimanches et aux fêtes d'obligation, ainsi que deux messes de férie : elle *« devra se célébrer habituellement »* à ces horaires *« en sa forme ordinaire, selon le rite approuvé par le Siège apostolique, avec le missel promulgué par Paul VI,* (…) *en langue vernaculaire et face au peuple »*.

Quel retour en arrière !

Dans une même logique – celle de la réserve indienne pour *« les fidèles qui la sollicitent et qui disposent d'une préparation adéquate »* – le nombre des paroisses habilitées à accueillir la forme extraordinaire est fixé limitativement à deux, ce qui signifie qu'en pratique une autre paroisse où la messe traditionnelle était dite dans le cadre du *Motu proprio* perd ce privilège. Il ne reste donc que deux lieux de messe tridentine : les dimanches à midi à la paroisse du Sacré-Cœur de Los Hornos, et les mercredis à 7 h 10 du matin à Saint-Louis de Gonzague de Villa Elisa, à une vingtaine de kilomètres de là.

Toute autre célébration de la forme extraordinaire sera subordonnée à l'agrément de l'Ordinaire, et *« toute autorisation exceptionnelle sera donnée seulement, dans le cas des paroisses, pour les célébrations qui seront réalisées en dehors des horaires habituels connus des fidèles »*.

Ajoutez à cela le fait que les normes du décret *« devront être respectées par tous les prêtres de l'archidiocèse, qu'ils soient diocésains ou religieux, résidents ou de passage »*, et vous comprendrez que c'en est fini à La Plata de la liberté de la forme extraordinaire expressément voulue par *Summorum Pontificum*.

Mgr Fernandez a signé un étonnant opuscule intitulé : *Guéris-moi avec ta bouche, l'art du baiser* et rédigé (bien avant l'accession à la chaire de Pierre de son ami le cardinal Bergoglio) les passages les plus controversés d'*Amoris laetitia* ; on lui attribue des passages de l'éco-encyclique *Laudato si'*. Vient-il de donner le la pour de nouvelles évolutions à prévoir dans l'Église ?

Prêtre à l'orthodoxie douteuse, « Tucho » avait dû recourir à l'appui du pape pour obtenir le poste de recteur de l'Université catholique de Buenos Aires. Il se distingue aussi par ses écrits sur la théologie du peuple si chère au pape actuel et il a célébré le 5 octobre dernier, en sa cathédrale, une messe pour la « Paix sociale », en présence de syndicalistes et de dirigeants politiques de la mouvance péroniste.

Son installation avait été marquée par le traitement ahurissant de son prédécesseur, Mgr Hector Aguer, évêque conservateur courageux peu adepte de la langue de bois, éjecté de son archidiocèse moins d'une semaine après la remise de sa lettre de démission à 75 ans et prié de le quitter aussitôt après la dernière messe qu'il y célébra, au cours de laquelle il apprit aux fidèles stupéfaits son départ quasi immédiat, loin du petit séminaire où il avait projeté de prendre sa retraite. La presse locale annonçait sans trop de risques un changement de *leadership*.

Six mois plus tard, l'orientation est on ne peut plus nette. ///

Irlande : le ralliement à la culture de mort

TRISTE PREMIER DE L'AN POUR L'IRLANDE : L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI AUTORISANT L'AVORTEMENT À LA DEMANDE JUSQU'À 12 SEMAINES DE GROSSESSE A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA RÉALISATION D'UNE VINGTAINE DE « TERMINATIONS », ÉQUIVALENT SÉMANTIQUE ANGLAIS DE L'EUPHÉMIQUE IVG. /// Par Jeanne Smits

« *Légal, sûr, gratuit* » : l'avortement procuré est devenu une réalité dans l'un des derniers pays développés qui résistaient encore, sans même l'ombre d'une prétention d'y opposer des garde-fous. Une hotline officielle fonctionne depuis le 1er janvier pour permettre aux femmes de connaître leurs « options ».

L'accès libre à la contraception et la légalisation du divorce se sont faits dans ce pays d'ancienne chrétienté plus tard que dans bien d'autres pays occidentaux. Deux référendums ont abattu les derniers obstacles à une libéralisation totale : le premier acceptait le « mariage » gay il y a deux ans ; le deuxième, après de multiples refus populaires, autorisait en mai le changement de la loi pour permettre la mise à mort des enfants à naître.

Puis ce fut la procédure parlementaire expresse, la signature de la loi par le président Michael Higgins à quelques jours de Noël et l'entrée en vigueur dès le 1er janvier 2019 : à croire que la survie de la nation en dépendait.

Une autre première a eu lieu le 7 janvier : l'hôpital catholique Our Lady of Lourdes de Drogheda, dont la maternité accueille la grande majorité des naissances du nord-est de l'Irlande, recevait sa première patiente en vue d'un avortement, s'il faut en croire le tweet du professeur d'économie et militant pro-vie Ray Kinsella. Il se contentait d'appeler les Irlandais à prier pour cette mère afin qu'elle *« reconnaisse en son bébé un don de Dieu »*. L'universitaire a été voué aux gémonies par le ministre irlandais de la santé, Simon Harris, qui l'accusait même d'avoir méconnu le droit des patients à la confidentialité, alors que Kinsella n'avait évidemment révélé aucun nom.

Protéger l'avortement

Mais la protection de l'avortement est tout aussi déraisonnable en Irlande qu'ailleurs. Alors que des catholiques s'organisent pour protester contre le massacre des innocents, les efforts se conjuguent pour faire taire leurs voix.

Le 30 décembre, jour de la Sainte Famille dans le nouveau calendrier, un militant pro-vie qui voulait passer la nuit en prière à la cathédrale Saint-Patrick d'Armagh en réparation des crimes de l'avortement a été expulsé de force par des policiers armés à la demande des responsables religieux.

Tout un symbole : l'édifice se trouve sur le site où selon la tradition l'évangélisateur de l'Irlande éleva sa première église en 457, là même où les druides tenaient leur festival annuel de printemps marqué par des sacrifices humains. La roue tourne : c'est le retour de la barbarie.

À Drogheda, un groupe de militants pacifiques a manifesté devant l'hôpital Notre-Dame de Lourdes à l'heure où le premier avortement devait y être pratiqué. Quatre jours plus tôt, sept militants, hommes et femmes, se sont tenus devant un centre médical de Galway qui fait partie de la vingtaine d'établissements ayant à ce jour mis en place des services d'avortement – étant précisé qu'aux termes de la loi, aucun hôpital n'a le droit en tant que telle de refuser de les organiser. D'ores et déjà, Amnesty International a demandé la mise en place de protections pour les avortoirs, et des élus irlandais réclament l'adoption d'urgence d'une loi créant une zone d'interdiction aux manifestations pro-vie autour de ces établissements. Le ministre de la santé Simon Harris a répondu que la présentation d'un projet de loi est projetée dès la prochaine législature.

Mgr Diarmuid Martin, archevêque de Dublin, n'a pas manqué de critiquer les manifestants pacifiques, ajoutant que les zones d'exclusion n'étaient pas à rejeter d'emblée parce qu'*« il appartient au gouvernement d'assurer que les différents droits soient respectés »*. Quelle démission…

Précisons toutefois que les directives des évêques d'Irlande publiée en juillet affirment qu'aucun soignant de l'établissement de santé catholique ne doit procurer d'avortement ni faciliter son obtention.

Les médecins, eux, ont droit à une objection de conscience limitée puisque la loi les oblige à renvoyer les patientes vers un confrère plus complaisant en cas de demande d'avortement. Mais à ce jour, moins de 200 médecins – à peine 5 % du nombre total de médecins potentiellement concernés par la procuration d'avortements médicamenteux ou chirurgicaux – se sont dits prêts à répondre aux demandes.

Le Premier ministre Leo Varadkar – homosexuel autoproclamé – a salué l'entrée en vigueur de la loi sur l'avortement libre, lui qui parlait en mai de *« révolution tranquille »* résultant d'une dizaine ou d'une vingtaine d'années de mobilisation. C'est au cours de cette période que l'Église catholique a perdu une grande partie de son poids du fait de scandales – pas tous vérifiés – qui ont porté atteinte à sa crédibilité.

Ajoutez à cela la démission des partis politiques qui se sont conformés à la pensée unique en ce domaine : il n'y avait guère d'autre issue pour un pays jadis connu pour la qualité exceptionnelle de ses services de maternité et ses taux de mortalité maternelle parmi les plus bas au monde. ///

Dialogue avec

Xavier Accart

Le Dormant d'Éphèse ? Étrange titre pour un roman dans lequel l'auteur, Xavier Accart, par ailleurs rédacteur en chef de la revue *Prier*, prend pour base cette idée simple que toute existence finie est une recherche de Dieu et que les dormants que nous sommes attendent chacun leur résurrection..

Propos recueillis par l'abbé G. de Tanoüarn

Quand la vie spirituelle est un roman

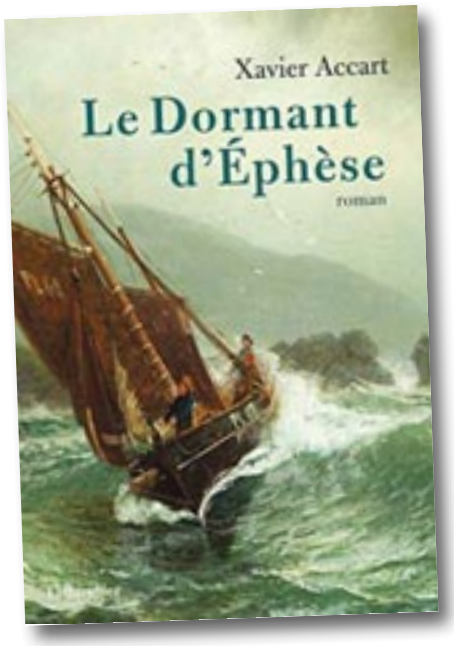

Xavier Accart, votre premier roman se passe en Bretagne, même s'il a besoin du théâtre du monde pour déployer son intrigue. C'est la Bretagne comme terre spirituelle qui vous intéresse, comme le savent les lecteurs de *Monde&Vie* auxquels j'ai déjà parlé de votre livre dans notre dernier numéro, une Bretagne finalement universelle ?

J'ai une affection très forte pour la Bretagne et cela n'a rien d'universel. Mon grand-père (ndlr : Jean Accart, as de la Bataille de France en 1940), avait une maison sur une île, en Finistère nord. Cette île est devenue pour moi, quelque-chose comme un Eden perdu, le plus bel endroit du monde. C'est, avec le sanctuaire des Sept-Saints en Trégor, le point focal d'où l'on part et où l'on revient dans mon roman. C'est la source mystique d'une histoire qui emmène les protagonistes au Maroc, en Egypte et bien sûr, comme l'annonce le titre, à Ephèse. Dans le roman, je l'appelle Locat, le lieu par excellence, un lieu toujours fondateur et à jamais perdu, où je venais enfant passer des vacances, où je suis revenu au hasard des indivisions et d'où je suis parti quand l'indivision a définitivement pris fin. Je me souviens d'une vieille Bretonne, notre voisine qui, m'apercevant après une longue absence, lors d'un de ces retours précaires, me dit, avant de tourner les talons : *« Toi, tu es d'ici »*.

Vous faites subir à cette île une sorte de transmutation romanesque ?

Transmutation ? J'ai changé son nom, c'est vrai, mais j'assume l'espace et le temps dans lequel s'inscrit cette île, dont la particularité est, comme le Mont Saint-Michel, de ne l'être que lorsque la mer monte. Dans le roman, le narrateur, qui a fait ses études à Paris, se demande pourquoi il est toujours si bien en Bretagne. Et il se dit : la Bretagne est à la France ce que le monde subtil est au monde matériel : une marche d'où l'on voit plus clair. On y est au principe des choses, sans enfermement dans une identité close. Je pense à une phrase d'un autre Breton revendiqué, Jean-Edern Hallier, évoquant l'identité comme *« la respiration entre l'ancre et le voyage »*. C'est un peu le cas pour mes deux héros, Renaud et Malques, le père et le fils qui ne se connaissent pas et qui se rencontreront loin de la Bretagne. Ils décrivent chacun un mouvement différent : Renaud quitte définitivement la Bretagne dans sa jeunesse, mais l'emporte partout où il va, jusqu'à accéder à ce mystère de Dieu, au-delà de toutes les formes et de toutes les identités ; Malques, lui, choisit, comme beaucoup de jeunes aujourd'hui, de quitter Paris, de se réenraciner en Bretagne ; il commence cette démarche de réenracinement en faisant le Tro Breiz, le tour des sept saints fondateurs de la Bretagne. Ce chemin circulaire – dont on disait jadis qu'il conduit au Paradis – sera l'occasion pour Malques de découvrir la foi et de se donner par elle la permission d'aimer. Marchant à travers les

lieux sacrés de cette terre à la fois familière et étrange, il marche vers lui-même, se découvre. S'il y a là transmutation, c'est une transmutation spirituelle du temps et des lieux, qui construisent une identité intérieure.

Votre héros est conduit à l'abbaye de Kergonan, où il arrive épuisé par son périple, par un jeune moine qui fera beaucoup parler de lui plus tard…

Effectivement ce novice bénédictin n'est autre que Henri Le Saux. Ce breton, dans la vraie vie, après-guerre, partira dans le sud de l'Inde, afin d'inculturer la vie monastique chrétienne à la culture indienne. J'ai passé un an à enseigner dans une université jésuite à Madras, tout en assistant le Père Ceyrac chaque matin, avec le désir d'enquêter sur la personne et la postérité du Père Le Saux. Son parcours est en quelque sorte un peu inverse au mien : je suis revenu de l'Orient à l'Occident ; lui est allé, dans une démarche audacieuse, dont cette enquête m'a permis de démythifier certains aspects, de l'Occident à l'Orient. Dans un article écrit plus tard pour la revue du *Dialogue Interreligieux Monastique* (DIM), j'ai essayé de montrer l'audace chrétienne de cet ancien moine, mais aussi ses limites qui sont celles de certains de ses émules, qui, à sa différence, n'ont pas 20 ans de vie bénédictine derrière eux. Je reste cependant attaché à cet aventurier parti dans une radicale quête de Dieu et qui, perdu près des sources du Gange, écrivait encore en 1971 à une amie : *« Les Himalayas sont beaux et Arunâchala est plus grand encore, mais qu'y a-t-il comme la mer de la Côte d'Émeraude… »*

Il y a un autre personnage réel dans votre ouvrage, c'est René Guénon… Vous avez consacré votre thèse à la réception de cet auteur par les milieux littéraires. Pourquoi le retrouve-t-on dans votre roman ?

On le trouve à deux reprises : une fois dans le Paris de 1920, où Malques sera amené à le croiser, et une autre dans l'Egypte de l'Avant-guerre où il a trouvé refuge. Pour la première rencontre, je pars d'un fait réel, l'intérêt de certains surréalistes pour René Guénon. C'est ainsi que Pierre Naville alla solliciter, au nom du groupe, la collaboration de Guénon à *La Révolution surréaliste*, avant de choisir le bolchevisme. Je raconte cette rencontre dans mon roman et j'imagine que Pierre Naville est flanqué de mon héros Malques. Dans ce monde qui sort de la grande Guerre, Guénon symbolise, un peu comme le néothomisme à la même époque, un désir de retour aux sources, non pas un retour vers le monde des parents mais, au-delà, dans une quête d'authenticité métaphysique, un retour vers un monde traditionnel, opposé à la modernité. D'un côté Malques, marqué par cette métaphysique va se mettre à adopter une position de surplomb, cassante, à se gargariser de notions abstraites.

> « La Bretagne est à la France ce que le monde subtil est au monde matériel : une marche d'où l'on voit plus clair. »

Et la valorisation de l'impersonnalité va le conduire à une catastrophe existentielle dont il prend conscience devant le corps inanimé de sa sœur. D'un autre côté, cette œuvre lui met la puce à l'oreille. Elle lui donne l'intuition qu'il existe une dimension spirituelle qu'il avait jusque-là ignorée. C'est en se souvenant des paroles de Guénon sur le Sacré-Cœur comme *« soleil spirituel et centre du monde en lequel sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science »* qu'il va franchir pour la première fois la porte de la basilique de Montmartre. Il ne s'agit pas dans un roman comme celui-là de se prononcer de façon définitive sur la vérité ou la fausseté d'une œuvre mais de montrer existentiellement les conséquences de sa réception par une personne singulière. Le privilège de la création romanesque est de pouvoir donner à voir une réalité qui n'est pas toute blanche et pas toute noire, mais qui relève d'une expérience de vie.

Pour vous une lecture de Guénon est-elle compatible avec la profession de foi chrétienne ?

Le Père de Malques, Renaud, va rencontrer Guénon en Egypte où l'auteur du Symbolisme de la Croix s'est installé pour vivre désormais en musulman. Ils vont d'abord à Sainte-Catherine du Sinaï ensemble puis visitent un couvent de Bektashis dans les environs du Caire. La question sous-jacente à ces deux chapitres est celle de la croix. Dans une grotte du Sinaï, un derviche converti à l'islam dit, devant Renaud, que *« Al Hallaj,* [le célèbre mystique chiite qui est mort crucifié], *a réalisé le mythe du calvaire »*. La croyance commune en islam est en effet que Jésus a été substitué sur la croix, qu'il n'y est pas mort. Or pour le chrétien la réalité historique de cette mort est centrale. Dès lors comment peut-on affirmer comme Guénon que la vérité se trouve dans toutes les religions ? La question se pose avec force. Mais la réponse la plus essentielle pour le chrétien est peut-être celle que fait l'abbé Bektashi de ce couvent, désolé par la sortie provocatrice de ce disciple trop zélé : *« Pour un chrétien, n'est-ce pas encore un mythe que le Calvaire, tant qu'il n'est pas devenu, par la compassion, un assistant, un participant, un substitué ? »*. Cela introduit ce qui arrivera plus tard à Renaud…

Vous avez écrit un roman vraiment spirituel…

L'essentiel dans notre vie, c'est notre itinéraire spirituel et cet itinéraire trouve son ancrage au-delà du psychique, même s'il n'est pas à séparer de toute notre vie (une erreur mise en évidence dans le roman). Même si la psychologie dans ce roman n'est pas niée, elle est toujours reliée à cette dimension profonde de la personne. Le début de ma carrière de journaliste, à mon retour d'Inde, a contribué à ce regard : j'ai eu l'occasion de créer une rubrique dans Les Essentiels de l'hebdomadaire *La Vie* dans laquelle je recueillais chaque semaine le récit d'un itinéraire de foi fait par une personne contemporaine. Le regretté Jean Mercier, mon collègue, m'avait baptisé pour se moquer gentiment de moi "le confesseur" ! J'ai été durablement fasciné par ces témoignages, livrés souvent avec une confiance étonnante, de l'émergence d'une vocation d'une personne, découvrant, à travers la rencontre du Christ, le nom secret qui est au fond de son cœur. Cela m'a familiarisé avec les étapes de la vie spirituelle. Ce livre nous met en face de deux itinéraires, celui du père Renaud, habité par l'échec et la culpabilité, et celui du fils, Malques, habité par la révolte et le ressentiment. L'un et l'autre trouveront une issue, l'un dans l'enfer de la bataille de Bir Hakeim, l'autre dans le silence du désert. //

Xavier Accart, *Le dormant d'Ephèse*, Tallandier, 2019, 19,90 €.

Entre technique et poésie, l'univers design

Par Richard de Seze

C'est un vase en terre cuite, aux parois en relief, répétant indéfiniment le même motif : un triangle strié, composant des alvéoles. C'est une céramique "imprimée en 3D". La rencontre de la minutie informatique et d'un matériau vieux comme le monde est une réussite. On se perd dans ce paysage géométrique qui ressemble à une accumulation de dunes régulières aux étages sculptés par le vent. Il est dans une des premières vitrines du nouveau parcours du Musée des Arts Décoratifs consacré à « La folle histoire du design ». Le vase d'Olivier van Herpt n'est qu'un objet parmi des centaines d'autres, signés de noms fameux (Starck, Prouvé, Perriand, Crasset, Tallon) ou plus confidentiels, objets de série comme les meubles en plastique de Prisunic ou unique comme le chiffonnier en aluminium riveté de Newson.

Le design est ainsi toujours tendu entre deux pôles : la pièce exceptionnelle, décorative, manifeste, comme les robes d'Iris van Herpen, les objets *« justes, utiles, pratiques et beaux »* que Steph Simon veut produire dans les années 50. *Objets, décoratifs* : on sent que le design est ancré dans le marché et une esthétique qui ne répugne pas à l'agrément. Cette manière de traduire l'époque, de l'incarner dans un canapé et de la révéler dans une baignoire est la force de ce parcours. Du secrétaire *Rhinocéros* en laiton de Lalanne (1966) au *Paysage métaphysique II* en verre et porcelaine de Jetta Cuny (1983), tout un univers se déploie avec ses valeurs. Les meubles que Prouvé imagine pour la cité universitaire d'Antony (1954) proclament une modernité industrielle, sobre, vertueuse (une manière de confort bourgeois tempéré) et les célébrissimes fauteuil et repose-pieds d'Eames (1956) affirment que le palissandre moulé a sa place chez les gens riches. Évidemment, le fauteuil *Quand Jim se relaxe* (2009) de Matali Crasset paraît une variation bien vaine avec son assise roide, son repose-pied qui force les jambes à l'horizontale et ses découpes inutiles. On lui préfèrera la chaise *Papardelle* (1992) de Ron Arad, qui déroule en volutes exubérantes un ruban de mailles d'acier finissant en long tapis brillant.

Une section consacrée aux vases résume à elle seule les tensions du design, entre expérimentations techniques, vision poétique de l'époque et production esthétique, les matières les plus diverses étant mises au service de propositions irritantes, intrigantes ou ravissantes à proportion que les difficultés sont sublimées : le vase (1993) en bronze et acier de Chris Knight exsude de ses parois de piquantes roues dentées, comme si l'époque rejetait sa période industrielle, André Dubreuil fait courir un aérien feston de porcelaine, aussi léger qu'une algue dans l'eau, autour d'un haut cylindre (2006), le *Grand vase gelé* de Wieki Somers (2010) fait ployer en anse des fleurs saisies par un gel brusque ; mais les *Natures mortes* (2002) de Nathalie du Pasquier transcrivent péniblement en porcelaine émaillée des bouteilles plastiques, poussif trompe-l'œil. Il y a aussi des accumulations sans intérêt, à la prétention esthétique et éthique qui rappelle les pires discours de l'art conceptuel mâtiné de responsabilité sociétale : la chaise *Muda Walla Throne*, de Gunjan Gupta (2016), amusant entassement de tabourets en bambou, est en fait un manifeste politique qui questionne gravement la question coloniale et la typologie de la chaise. Bien sûr. Le design est ainsi toujours le reflet de son époque.

On se console facilement du trône conscientisé avec la petite table du collectif suédois FRONT design, réalisée en 2005 : le designer a dessiné sa table d'un seul geste dans l'espace (longue nouille tordue sur elle-même), les mouvements de son "crayon" étant captés, enregistrés, traduits en un fichier 3D, lui-même imprimé en plastique. On en reste coi. Un an plus tard, Johan Creten réalisait à Sèvres la sculpture *Odore du Femmina*, buste entièrement composé d'une myriade de pétales et bourgeons en *« porcelaine chamottée et émaillée, engobe cru et émaillé »*. Le design se penche sans cesse sur les formes immémoriales et les techniques qui accompagnent l'humanité depuis le néolithique.

1 ••• François-Xavier Lalanne, Secrétaire Deuxième Rhinocéros, 1966.
Laiton, corne de rhinocéros, bois gainé, tôle de laiton, queue en cuir avec armature en acier.
© MAD, Paris / Jean Tholance Adagp, Paris, 2018

2 ••• Olivier van Herpt, Object, céramique imprimée en 3D, de la collection Functionnal 3D Printing Ceramics, depuis 2012.

3 ••• Salle "Humanisme numérique".
© MAD, Paris / Luc Bœgly, Paris, 2018.

Louis-Philippe, le juste milieu

Entre 1830 et 1848, Louis-Philippe a pratiqué une politique centriste et libérale : un « juste milieu », pouvant rappeler l' « en même temps » macronien. Mais ce règne méconnu est aussi marqué par un relatif conservatisme, une quête (déçue) de légitimité et un vœu (pieux ?) de réconciliation.

Par François La Choüe

« À *toutes les gloires de la France* ». C'est ce que proclament les frontons des ailes du Nord et du Midi. Ces mots rappellent que le château de Versailles est devenu en 1837, sur ordre de Louis-Philippe, un *« musée de l'Histoire de France »*. Vaste déménagement ! Logeant jadis princes et nobles, les ailes accueillent désormais des œuvres d'art. Ainsi, les architectes Nepveu et Fontaine aménagent les lieux pour forger la Galerie des Batailles. Pièce maîtresse du musée, longue de 121 mètres, la Galerie est une frise chronologique des gloires françaises depuis Pharamond (ancêtre de Clovis) jusqu'aux conquêtes algériennes. Toute l'idéologie de la monarchie de Juillet – esprit de synthèse, « juste milieu » – transpire de ces murs. Se côtoient bataille de Poitiers, dimanche de Bouvines, libération d'Orléans et canonnade de Fleurus. On a *« installé le présent dans le passé, 1789 vis-à-vis de 1688, l'empereur chez le roi, Napoléon chez Louis XIV »* et *« donné à ce livre magnifique qu'on appelle l'Histoire de France cette magnifique reliure qu'on appelle Versailles »* (Hugo).

Palais-Royal et bonnet rouge

On croise des bustes de Simon de Montfort et de maréchaux d'Empire. Côté Nord, se déploie la Salle des Croisades. Derrière l'évidente inspiration orientaliste, se cache un hommage intéressé aux familles légitimistes, que Louis-Philippe souhaite s'attacher. Une « Vieille France » d'extraction chevaleresque que le roi des Français essaie sans doute de flatter en posant, sur un tableau célèbre, aux côtés d'une statue de Jeanne d'Arc.

Louis-Philippe à Versailles, tout un programme ! C'est l'objet même de l'actuelle exposition tenue au Château, qui permet de mieux comprendre ce que Versailles dit de la monarchie de Juillet. Le régime naît quinze ans après Waterloo. Le feu de la légende napoléonienne couve, et est ranimé par le retour des cendres de l'Empereur, orchestré par Louis-Philippe en 1840. Le roi-bourgeois entend ainsi réconcilier les Français, utiliser l'aura du vainqueur d'Austerlitz et convoquer, sous son patronage de père de la Nation, *« toutes les gloires de la France »*. De Mérovée à lui-même, en passant par Saint Louis et Bonaparte ; embrasser tout l'être français en escamotant les blessures de son corps meurtri, telle est l'ambition de Louis-Philippe. C'est ainsi que la visite du Versailles actuel peut sembler hétéroclite. On croit toquer à la porte des Bourbon, et nous voici devant l'immense toile du sacre de l'Empereur, signée David. On penserait toucher du doigt la seule mystique du trône et de l'autel, mais l'on se retrouve entre un portrait de La Fayette et une toile de Valmy, et l'odeur de la poudre nous monte au nez. C'est l'histoire de sa vie que Louis-Philippe met en scène. Elle épouse autant les convulsions du siècle que son nom plonge dans les tréfonds de la France monarchique.

Louis-Philippe d'Orléans naît au Palais-Royal en 1773. Duc de Valois puis duc de Chartres, il est frotté de philosophie libérale par la comtesse de Genlis. Son père Philippe, duc d'Orléans, est acquis aux idées nouvelles. Tous deux s'enthousiasment pour le changement, se rapprochent des Jacobins. Mais c'est au feu que le jeune duc de Chartres va se faire un nom. Général révolutionnaire, il combat à Valmy et Jemappes. Puis la France entre dans la Terreur. Louis-Philippe, fils de régicide, est regardé avec méfiance par les royalistes. Il perd aussi son crédit auprès des acharnés de la Révolution. À la mort du père, il fuit la France et parcourt le monde, de la Suisse aux Etats-Unis, en passant par les pays nordiques et bien sûr l'Angleterre. C'est au cours de ces exils que Louis-Philippe prend le temps de se marier, à Palerme, avec une princesse des deux Siciles. Le Palazzo d'Orléans, propriété de la famille jusque dans les années 1950 et aujourd'hui siège de la présidence sicilienne, garde la mémoire de ce séjour orléaniste au pays des Sicules. Sous l'Empire, Louis-Philippe demeure un proscrit, et ce n'est qu'avec la Restauration qu'il pourra rentrer à Ithaque ou, plus exactement, au Palais-Royal. Toujours libéral, plus que jamais pragmatique, avec une pointe d'opportunisme, le voilà héraut de l'opposition modérée. C'est presque un coup de chance s'il emporte la mise à l'été 1830, alors que l'émeute gronde dans Paris et que l'on craint le retour des pires heures de la Terreur. Charles X est tombé par la rue, mais c'est par les notables que Louis-Philippe accède au pouvoir. Il

donne des garanties. Sa loi fondamentale ? La Charte, consacrant notamment la liberté de la presse. Son drapeau ? Le tricolore. Son titre ? *« Roi des Français »,* expression utilisée naguère, une seule fois, en 1791, par un Louis XVI monarque constitutionnel.

Juste milieu et équilibre européen

Ces dix-huit ans de règne forment une parenthèse bourgeoise et libérale, dans un siècle où la fièvre révolutionnaire monte et redescend. Bourgeois, Louis-Philippe l'est politiquement mais aussi dans sa vie privée. Une toile le dépeint quittant le Château à cheval, entouré de ses fils. Derrière lui se profilent la silhouette de Louis XIV et les trois couleurs. Au pouvoir, Louis-Philippe ne peut que heurter les authentiques conservateurs, royalistes et légitimistes, lesquels fonderont leurs espoirs sur le jeune duc de Bordeaux. Chateaubriand refuse de servir cette *« monarchie bâtarde octroyée de je sais qui »*. Entouré de libéraux tels Guizot ou Thiers, on comprend bien que son règne diffère de celui de ses cousins. Il lui manque la légitimité du sang, l'onction du sacre et le soutien des campagnes. En 1832, la duchesse de Berry tente de soulever l'Ouest blanc contre l'usurpateur, en vain.

La monarchie de Juillet se définit plutôt comme un point final à l'épisode révolutionnaire. *« La dynastie d'Orléans est le dernier résultat de la révolution de 1789* […] *le changement de dynastie qui vient de se faire* […] *a pour caractère d'annoncer que cette révolution est finie et consommée irrévocablement »* (*Journal des débats*, 10 août 1830). Il y a du Bonaparte, dans cette volonté de capter l'héritage de 89 tout en décrétant achevé le moment révolutionnaire.

Mais contrairement à l'Empereur, le roi des Français pratique une politique étrangère faite d'équilibre. Là où les bonapartistes souhaitent l'expansion et la rupture des traités, Louis-Philippe rassure Vienne et Londres. Dès 1830, il refuse d'annexer la Belgique fraichement libérée des chaînes hollandaises, car un protectorat français au plat pays aurait suscité l'ire anglaise et menacé la paix. En 1832, quand la même Belgique est à nouveau menacée par les Bataves, l'armée française délivre Anvers pour maintenir la souveraineté belge. Là encore, un maître mot : modération, équilibre européen. Bainville compare cette realpolitik à celle menée par Fleury, un siècle plus tôt. Modérée et rondouillarde en Europe, la puissance française s'étend en Algérie. Le duc d'Aumale, fils du roi, s'illustre lors de la prise de la Smalah d'Abdelkader ; haut fait que commémore une gigantesque toile exposée à Versailles.

Les années passent. Le « roi des Français » compte sur sa double légitimité, révolutionnaire et historique, moderne et classique, libérale et conservatrice, pour enraciner son pouvoir ; au lieu de cela, c'est une double illégitimité, dynastique et sociale, qui le menace. Un orage gronde dans le pays : la question ouvrière, corollaire politique de l'industrialisation du pays et de la paupérisation des classes laborieuses. S'appuyant sur une notabilité distinguée par l'impôt, le roi des Français semble un géant aux pieds d'argile. Selon Bainville, *« la monarchie de Juillet portait en elle-même une grande faiblesse. Elle était née sur les barricades. Elle était sortie d'une émeute tournée en révolution. Et cette révolution avait été soustraite à ceux qui l'avaient faite par des hommes politiques qui n'avaient pas paru dans la bagarre* […], *Cette combinaison était artificielle. L'émeute avait éclaté à Paris et s'il était entendu, depuis 1789, que Paris donnait le ton à la France, la grande masse du pays était restée étrangère au renversement de Charles X autant qu'à la fondation du régime nouveau »*. Or, affaiblie congénitalement par la question du suffrage et sa chétive assise sociale, la monarchie de Juillet va s'effondrer, après 18 ans de pouvoir, sous la pression des barricades parisiennes : *« Pas plus qu'en 1830, le gouvernement n'a prévu l'attaque ni préparé sa défense. Comme Charles X, Louis-Philippe renonce au trône, sans en appeler au pays, dès que Paris s'est prononcé »* (Bainville, *Histoire de France*).

En même temps ?

Dans un récent ouvrage, *L'Histoire se répète toujours deux fois* (Larousse), Dimitri Casali et Olivier Gracia voient en Macron un nouveau Louis-Philippe. C'est assez vrai dans la mesure où tous deux, s'appuyant sur une bourgeoisie aisée et les milieux d'affaires, se réclament du centre. Contrairement à ce qu'écrivait René Rémond, l'orléanisme n'est pas une droite mais bien un centre, un *« juste milieu »*… Ancêtre lointain de l' *« en même temps »*. Mais comparaison n'est pas raison, et les différences abondent aussi, si l'on examine la profondeur des deux projets. Là où Louis-Philippe, avec ses défauts, tâchait de renouer la chaîne des temps, Macron, lui, se veut l'apôtre d'un « Nouveau Monde » en guerre contre les conservateurs. Le premier fut duc de Chartres et général à Valmy ; le second, *« Mozart de la finance »* et young leader. Deux siècles les séparent.

Un ultime point commun ? Le mince socle populaire et, peut-être, l'odeur de poudre émanant des barricades… //

Antidépresseur & vie éternelle

Houellebecq et l'amour : ici, lors de son récent mariage en septembre 2018 avec Mme Qianyum Lysis Li.

© Philippe Matsas

La publication d'un roman de Houellebecq est forcément un événement. Mais son dernier roman *Sérotonine*, en librairie depuis le début du mois de janvier, a provoqué bien des incompréhensions chez les critiques, et une scène sociale loufoque le jour où la ville de Niort s'est estimée diffamée par le romancier.

Non l'essentiel du roman de Houellebecq n'est pas de savoir si Niort est une belle ville ou si, comme le dit le romancier dépressif c'est *« l'une des villes les plus laides qu'il m'ait été donné de voir »*. *De gustibus non disputatur* ! Le problème n'est pas là. Et il ne s'agit pas non plus de savoir si Michel Houellebecq est « gentil » ou « méchant » quand il traite avec une telle désinvolture la bonne ville de Niort. En réalité, il traite avec désinvolture tout ce que touche sa plume, et en particulier, Yuzu, la femme emmerdante avec laquelle il vit et à laquelle il ne pardonne pas de l'avoir trompé dans un cirque canin d'un goût déplorable, dont il a eu l'occasion par hasard de découvrir une vidéo accusatrice. Pornographie ? Non : Michel Houellebecq accuse l'homme – et en l'occurrence la femme. Il le fait sans subtilité parce que le plus souvent, le mal qui est dans l'homme est sans subtilité, brut, effroyablement nul. En me traînant de page en page pour suivre son réquisitoire, je me disais que Pascal avait plus vite fait en quelques mots : *Misère de l'homme sans Dieu*.

Cette femme qui n'est plus rien pour lui, il faut que notre héros Florent-Claude, trouve la force de la quitter, après avoir reconnu qu'il était incapable de la réduire à rien, je veux dire de la faire mourir. Il s'enfuit nuitamment, rejoint en taxi un hôtel qu'il a repéré parce qu'il propose encore à ses clients quelques chambres fumeurs et là, parce qu'il n'a rien à faire qu'à attendre la mort, il se met à écrire. Quoi ? Quelque chose comme son examen de conscience, ce livre qui porte si bien le nom d'un antidépresseur. *« C'est un petit comprimé blanc, ovale, sécable »*. Ces trois adjectifs, accumulés, dénoncent un remède au nom barbare : Captorix. À la fois la molécule qui lui permet de vivre et celle qui signe son échec définitif, son incapacité à prendre sa vie en main. Sa longue et monotone existence de suicidé vivant.

Beaucoup de critiques ont cru pouvoir dire qu'au moins, dans ce marasme, Houellebecq avait découvert l'amour. Il est vrai que son examen de conscience porte surtout sur les femmes qui ont croisé sa vie, objet de consommation ou de mépris, mais aussi, objets d'amour, pour deux d'entre elles, Kate, la Danoise de sa jeunesse, et Camille la Normande avec laquelle il est resté cinq ans. Ces femmes ont représenté, elles ont incarné l'amour pour lui, mais cet amour il n'a pas été capable de le leur rendre. Il est incapable de reconquérir une Camille, qui pourtant ne l'a pas remplacé. Le mâle blanc est épuisé. Il est vide, incapable d'une décision, impuissant non seulement sexuellement (à cause des antidépresseurs), mais vitalement. Il est tout juste bon, le Florent, à faire la collection des photos de sa vie, devenue ainsi totalement virtuelle. Cet amour, manifestement, pour Houellebecq, ce sont quelques femmes qui en gardent le secret, mais les hommes ne savent plus le recueillir, et encore moins le rendre quand ils l'ont pris.

Alors que reste-t-il ? Dieu et le Christ comme on le voit dans les deux dernières pages. Dieu, même s'il est parfois *« mauvais scénariste »*, *« s'occupe de nous en réalité, il pense à nous à chaque instant et il nous donne des directives parfois très précises »*. Vivre, ce n'est pas se hâter de crier au mauvais scénario comme le fait Florent Claude. Au contraire, c'est goûter *« ces élans d'amour qui affluent dans nos poitrines jusqu'à nous couper le souffle »*. Rien de ce qui est du monde extérieur ne suffit à nous faire vivre. Ce qui nous fait vivre ce sont *« ces extases inexplicables si l'on considère notre nature biologique, notre statut de simple primate »*.

« Nous couper le souffle » ? Mais qui donc est désigné par ce « nous » qu'utilise le romancier ? Il me semble qu'à ce moment, il s'identifie à son héros, pour lui donner la force de sortir de la sérotonine, de sortir de la dépression. L'homme sorti de la dépression, voilà sans doute l'universel humain, qui justifie l'emploi de la première personne du pluriel. Cet universel ne se découvre pas seulement en Dieu, mais d'abord dans le Christ, plus proche de notre condition souffrante, plus explicite pour nous que ne l'est un Dieu, qui se manifeste uniquement à l'intérieur de nous-même : *« Est-ce qu'il faut vraiment être à ce point explicite ? Il semblerait que oui »*. Ce « Oui » est le dernier mot de Houellebecq le révolté, le signe caché d'une vérité qui doit être d'abord acceptation ! **// Joël Prieur**

} Michel Houellebecq, *Sérotonine*, Flammarion, 2019, 22 €. {

Cinéma

Par Richard de Seze

Immobile Turquie

Après *My Sweet Pepper Land* (2014), Hiner Saleem continue d'explorer le genre western en le transposant dans une Turquie toujours déroutante : ici, l'île de Büyükada, au large d'Istamboul. *Qui a tué Lady Winsley ?* raconte certes une enquête policière (qui vise à découvrir qui a tué Lady Winsley) mais il s'agit plutôt d'une variation sur le thème du justicier étranger qui arrive dans une petite ville, avec ses rites, ses communautés, ses pesanteurs. Les femmes font bloc entre elles contre les hommes, les hommes font bloc contre ce qui les dérange, dont les femmes, tous font bloc contre Fergane, l'inspecteur venu du continent, de la civilisation, avec ses manières impeccables et ses tests ADN. C'est l'hiver, les rues sont un peu décrépites, les moustaches des mâles sont abondantes et taillées, ils enlèvent et remettent leurs manteaux pour marquer l'importance de leur parole, les robes des femmes ne ressemblent à rien. On est en 2020 ou en 1950, quelle importance ? Dans l'île où tout le monde cousine, Fergane progresse lentement, met à jour les secrets de famille, croise la route fantomatique des Kurdes persécutés. On croirait un Agatha Christie parodique, on se retrouve dans une ambiance crépusculaire à la Eastwood, et la comédie policière légèrement parodique, avec son commissaire qui tente en vain de comprendre l'enquête local et la mégère en chef qui explique que *« chez elle, elle tue qui elle veut »*, devient une promenade désabusée dans une Turquie immobilisée par le poids de son histoire. On sourit devant les insulaires, droit échappés d'un film à la Don Camillo, on grince devant les subtiles dénonciations de la violence turque, le drame n'étant jamais loin de la farce, on espère que l'hôtelière, tombée amoureuse du bel inspecteur, ne le regardera pas partir au soleil couchant une fois l'enquête aboutie. Le film est aimable et lent comme un après-midi où on discute au salon.

Cyrano en quête d'auteur

Edmond est un film qui porte à l'écran une pièce de théâtre sur une pièce de théâtre. Comme c'est *Cyrano*, c'est réussi : que celui qui n'a jamais pleuré en entendant *« Non, non, mon cher amour, je ne vous aimais pas ! »* me jette la première pierre et aille ensuite se cacher honteusement. La mécanique est plaisante mais convenue. Pour ne citer qu'une référence (d'ailleurs assumée par l'auteur), c'est celle du film *Shakespeare in love* (1998) : chaque péripétie de la vie de l'auteur devient un élément d'inspiration et se retrouve prendre place dans la pièce, qui se compose en même temps que l'auteur connaît de cocasses tribulations (ses producteurs sont deux proxénètes corses, ses acteurs sont infatués d'eux-mêmes ou mauvais, etc.), balancées par quelques tourments moraux et sentimentaux. Michalik, qui adapte sa pièce et réalise le film, est obsédé par le rythme : tout va vite, dans des décors soignés, la vitesse servant autant à amener des gags rapides qu'à animer une intrigue somme toute répétitive. On pardonne la réitération de la "traduction littéraire simultanée de la vraie vie" car tout est réalisé avec bonne humeur, avec autant de grandiloquence et de joyeuse vulgarité que la pièce d'Edmond Rostand, et donc autant de grandeur et de vraie émotion. Le personnage d'Edmond est néanmoins un peu falot, un peu inconsistant, un peu énervant, un peu romantique, un ton en dessous des autres personnages, qui confinent tous à la caricature (les proxénètes sont parfaits, Coquelin est remarquable, et même Clémentine Célarié, en Sarah Bernhardt – ce qui justifie enfin qu'elle en fasse des tonnes), sauf la femme et la muse d'Edmond, qui jouent avec finesse et sensibilité deux femmes amoureuses mais vives et vivantes. Il est certain qu'à la fin on est transporté d'aise en voyant la pièce enfin écrite, enfin montée, enfin jouée – *« Non, non, mon cher amour, je ne vous aimais pas ! »*.

- ***Qui a tué Lady Winsley ?,*** de Hiner Saleem : dépaysant, flâneur, attachant.
- ***Edmond,*** d'Alexis Michalik : brillant, facile, enlevé

DANS LA DENTELLE OU PAS

par **Gabrielle Cluzel**

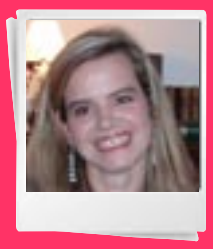

http://gabrielle-cluzel.fr

MARLÈNE SCHIAPPA, UNE FÉMINITÉ TRIOMPHALE

Il faut que j'en fasse l'aveu, Marlène Schiappa est MA déception dans ce gouvernement. Figurez-vous, qu'au tout début du quinquennat d'Emmanuel Macron, je la trouvais presque sympathique. Plus honnête et moins pimbêche que celles qui l'avaient précédée ou qui évoluaient, comme elle, dans les sphères féministes. Elle ne « bloquait » pas, sur les réseaux sociaux, ceux qui entamaient la discussion avec elle, pourvu qu'ils restent polis, – contrairement à une Caroline De Haas qui ne supporte pas la contradiction – et répondait même, bonne fille, aux uns et aux autres. Elle avait invité Élisabeth Levy à son université d'été du féminisme – faisant ainsi montre d'une relative ouverture d'esprit – et s'était attirée l'ire d'un certain nombre de féministes lorsqu'elle avait osé écrire dans son livre, ce conseil à ses filles : Ayez des enfants, c'est la plus belle chose au monde.

Jusqu'à son côté un peu Gilet jaune avant l'heure, assez rafraîchissant : elle ne s'appelle ni Ségolène ni Chantal, mais Marlène – en cherchant bien, on peut retrouver sur Youtube une video sur laquelle elle dispense des conseils pour faire un chignon avec les cheveux longs (!) –, elle a écrit plus de romans olé-olé, comme disait ma grand-mère, que de thèses doctorales, et sa gouaille un peu haut perchée tranche agréablement avec la morne logorrhée technocratique d'une Amélie de Monchalin. Jusqu'à sa féminité triomphante, imposante, presque réactionnaire comparée à la discrète androgynie – certes gracieuse – cultivée par Najat Vallaud Belkacem.

UNE MAUVAISE FOI VISCÉRALE

Puis patatras, elle a multiplié les faux pas. Et depuis quelques semaines, cela s'accélère. Il y a eu tout d'abord l'épisode « Charlotte d'Ornellas », déjà évoqué dans ces colonnes : si cette dernière avait travaillé dans une rédaction "ordinaire", les insultes et la grossièreté dont la jeune femme a été l'objet auraient déclenché un Hiroshima féministe. Mais elle n'est QUE journaliste à *Valeurs Actuelles*, Marlène Schiappa est restée parfaitement muette, quand, quelques semaines auparavant, elle s'était indignée pour quelques baisers envoyés du bout des doigts à une députée dans l'hémicycle de l'Assemblée. Bref, cette honnêteté dont je la croyais dotée s'était envolée en fumée.

Il y a eu ensuite, la fameuse cagnotte Leechi du boxeur. Non contente de la voir autoritairement clôturée, Marlène Schiappa a réclamé, très zélée, sur un plateau télévisé, que l'on livre les noms de ceux qui s'étaient cotisés. Pour les faire condamner (mais à quoi au juste ?), les tatouer, les ficher, les marquer au fer rouge, leur accrocher une crécelle autour du cou ? C'est que selon elle, ils s'étaient rendus coupables de *« complicité »*. Las, le droit est comme la coiffure, un métier, et l'avocate Emmanuelle Gave s'est chargée sur Twitter, de la remettre sèchement à sa place : *« La complicité, c'est faciliter la commission de l'infraction par des moyens. AVANT ou PENDANT »*. Pas *a posteriori*.

La cagnotte étant devenue furieusement à la mode – parallèlement, une cagnotte a en effet été lancée pour les forces de l'ordre (certains internautes ont d'ailleurs fait finement remarquer qu'elle existait déjà depuis longtemps et qu'elle s'appelait « nos impôts »), et, aussi, en face, pour les manifestants amochés –, de petits plaisantins décidèrent aussi sec de lancer une cagnotte… pour *« faire taire Marlène Schiappa »*. Ce qui n'était pas très gentil, mais qui aurait pu *in fine*, rendre service à l'intéressée. Car celle-ci a recommencé, c'est le problème des gens impulsifs une fois qu'ils sont échauffés, les sorties de route. Ainsi, alors qu'on venait d'apprendre que l'abrogation du mariage pour tous était arrivée en tête lors d'un sondage organisé par le CESE sur les revendications des Français, elle écrivit sur Twitter : *« Je suis totalement opposée à un référendum sur le mariage pour tous. Et puis quoi encore ? Sur l'interdiction de l'IVG, le rétablissement de la peine mort, du droit de cuissage ? »*. On admirera la subtilité de la comparaison. S'opposer au mariage pour tous et militer pour le droit de cuissage, c'est kif-kif… droit de cuissage qui relève au passage, comme l'a démontré l'historien Alain Boureau dans un livre très documenté, du mythe historiographique. Mais l'histoire est comme le droit et la coiffure, *etc*.

HALTE À LA MISOGYNIE !

Macron lui-même n'a-t-il pourtant pas dit qu'humilier et mépriser les militants LMPT avait été une erreur ?

Tout cela ne justifie nullement bien sûr les insultes ordurières dont Marlène Schiappa a fait l'objet récemment sur les réseaux sociaux (et contre lesquelles elle entend porter plainte : il est d'ailleurs assez incompréhensible de voir des individus lui reprocher sa vulgarité… en rivalisant de vulgarité), mais montre comme lors du précédent quinquennat, que celles que l'on choisit pour représenter les femmes – qu'elles s'appellent Najat, Laurence ou Marlène – sont toujours les maillons faibles. Leurs incohérences patentes font le buzz, leurs déclarations ubuesques – et souvent à mille lieues de la condition féminine – attirent les railleries.

On voudrait nous ridiculiser, mes amies, que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Halte à cette terrible misogynie ! //

Le cardinal sur la sellette

Le procès du cardinal Barbarin et de l'Église de Lyon a eu lieu. En question le rôle du Père Preynat, aumônier scout d'Europe, véritable prédateur sexuel, qui aurait abusé d'une soixantaine d'enfants de dix ans, sans que personne ne songe à l'arrêter. *« On savait des choses »*. *« Il y avait des bruits »*. Est-ce le respect du prêtre qui a empêché sa dénonciation ? Est-ce son habileté ? Son absence de scrupule ? Son charisme ? En tout cas, les familles elles-mêmes, quand parfois elles étaient au courant, n'ont rien osé dire contre l'aumônier scout de Sainte-Foy-lès-Lyon. Son couvert était mis le dimanche dans plusieurs familles dont il abusait des enfants… Sordide !

Évidemment le procès fait au cardinal Barbarin est le procès fait à l'Église catholique elle-même. Loin de nous l'idée d'en rajouter dans ce domaine. Mais il n'est pas interdit de réfléchir. Curieusement nos évêques sont beaucoup plus enclins à faire repentance sur le passé de l'institution que sur son présent. Or c'est la crédibilité de l'Église qui est en jeu aujourd'hui, rien de moins. L'évêque auxiliaire de Lyon Mgr Gobilliard semble l'avoir compris, lui, puisqu'il est allé ostensiblement remercier les plaignants à la fin du procès, en leur disant qu'ils avaient *« fait bouger l'Église »*. L'Église a-t-elle à bouger sur ce chapitre ? Il semble bien que oui.

Certes du point de vue strictement juridique, il est peu probable que le cardinal Barbarin risque grand-chose dans le verdict de la Cour, fixé en mars prochain. La procureure a déclaré d'emblée, au moment de s'adresser à la Présidente : *« Je ne requerrai pas de condamnation contre quiconque aujourd'hui car une partie des faits sont prescrits et pour ceux qui ne sont pas prescrits les infractions ne sont pas constituées »*. Le Parquet ne demande aucune sanction, évoquant certes une faute morale mais pas une faute qui puisse être sanctionnée par le droit. On connaît la formule malheureuse du cardinal, à Lourdes, à l'assemblée des évêques : *« Grâce à Dieu, cela est prescrit »*. Le cinéaste François Ozon a repris cette exclamation *« Grâce à Dieu »* pour en faire le titre du film qu'il consacre prochainement à cette affaire, dans laquelle on peut distinguer deux aspects : le rôle exact du cardinal Barbarin face à ce prêtre de son diocèse qu'était l'abbé Preynat d'une part et d'autre part le grand laxisme, le laxisme obligatoire des années 70 et le mal qu'il a fait à l'Église.

> « Beaucoup de travail en perspective pour nettoyer efficacement les écuries d'Augias »

Le rôle du cardinal Barbarin est peu clair. Il faut attendre 2015 pour qu'il mette le Père Preynat hors d'état de nuire en lui retirant toute charge paroissiale. Il a fallu que l'une des victimes de Preynat porte plainte à Rome. Auparavant en 2010, le cardinal reçoit Preynat comme tous les autres prêtres : il a pensé lui confier une paroisse. Le dialogue s'engage, que l'archevêque a lui-même rapporté ; l'échange a quelque chose de surréaliste : *« Comment avez-vous pu faire de telles choses ? »* Seule réponse de Preynat : *« Vous ne comprendriez pas… »* L'Évêque alors pose la question qui, pour lui est décisive : *« - Y a-t-il eu d'autres enfants touchés depuis 1990? - Non, je le jure »*. Le cardinal va se contenter de cette réponse, qui sonne en même temps comme une promesse. Bernard Preynat, en 2010 est nommé curé de la Paroisse Sainte-Claire au Côteau près de Roanne. Il fait le catéchisme à l'école Saint-Marc. Il lance très vite un patronage, Claire jeunesse, dans un Centre aéré confessionnel. Il est difficile de ne pas taxer le cardinal archevêque d'imprudence caractérisée. Mais il est vrai qu'aucune plainte contre le Père Preynat n'a été enregistrée au cours de cette dernière période. Verdict de la Cour le 7 mars.

Faut-il, comme le font souvent les journalistes mettre en cause le droit canon de l'Église, qui inviterait à garder le silence sur les crimes sexuels commis par des ecclésiastiques ? Il ne faut pas confondre des habitudes d'apparatchiks ecclésiastiques avec le texte de la loi ecclésiastique, qui ne dit rien de tel. Mais force est de reconnaître qu'il existe un malaise autour de la pédophilie dans l'Église. Les évêques allemands ont annoncé qu'environ quatre pour cent des prêtres en Allemagne présenteraient des tendances pédophiles. Cela fait beaucoup de travail en perspective pour nettoyer efficacement les écuries d'Augias. Si l'affaire Preynat avait cet avantage de forcer les gens d'Église à mettre en cause le laxisme moral régnant depuis Mai 68, ce ne serait pas du luxe ! Il en va aujourd'hui de la crédibilité de l'Épouse du Christ quand elle propose la foi aux hommes de bonne volonté. // **Jean-Michel Hardy**

Pour une conception catholique du Vivre ensemble